

Avenir de Griffintown

Mémoire de l'association régionale *Ski de fond Montréal*
déposé à l'OCPM



Photos: arr. Le Sud-Ouest. Bilan de la mise en oeuvre du PPU Griffintown

Pixabay jorisamonen



Pixabay Alexandr33



Pixabay 647980



Ski de fond Montréal

Date du dépôt du mémoire : 17 août 2023

LETTRE DE TRANSMISSION

Montréal, 17 août 2023



Mme Francine Simard
Présidente de la Commission
Consultation - L'avenir de Griffintown
Office de consultation publique de Montréal

Objet: Consultation sur l'Avenir de Griffintown
Mémoire de l'association *Ski de fond Montréal*

Madame,

Il nous fait plaisir de vous transmettre le mémoire de l'association régionale Ski de fond Montréal à cette importante consultation publique qui permettra à la Ville de Montréal de finaliser l'aménagement du quartier Griffintown.

Cordialement,

Stéphane Mélançon
Membre du CA de l'association Ski de fond Montréal

p.j. **Mémoire**

Nom du fichier: *2023-08-15 Avenir de Griffintown - Mémoire de Ski de fond Montréal.pdf*

Annexes (sous la forme d'un diaporama):

Nom du fichier:2023 08-15 - Avenir de Griffintown- Annexes -Ski de fond Montréal.pdf

Mémoire de l'association *Ski de fond Montréal*

Consultation publique intitulée : *Avenir de Griffintown*

Introduction

L'arrondissement Le Sud-Ouest a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal de tenir une consultation publique intitulée - *Avenir de Griffintown*.

La consultation publique sur le document préparé par l'arrondissement Le Sud Ouest est l'occasion pour l'organisme régional Ski de fond Montréal de faire entendre les préoccupations et les aspirations de ses membres.

Ski de fond Montréal regroupe des Montréalais qui pratiquent le ski de fond en milieu urbain. Les membres sont autant des skieurs récréatifs que des skieurs compétitifs de tous les niveaux. À chaque hiver, Ski de fond Montréal offre aux citoyens de Montréal de passer l'hiver en restant actif et en pratiquant le ski de fond. Plus de 2000 jeunes et adultes montréalais sont initiés au plaisir de la glisse. Les finales régionales des Jeux du Québec, le programme Sport-Études et le développement d'une équipe de compétition sont au nombre des accomplissements.

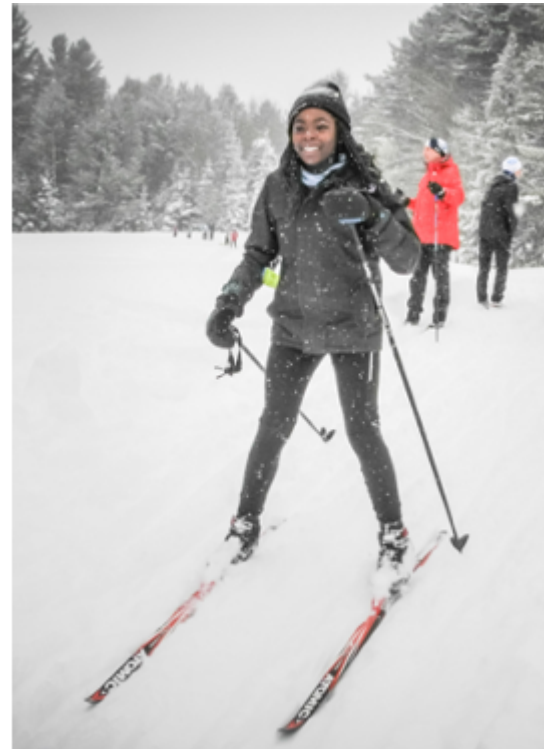


Photo : Ski de fond Montréal

Historique

La pratique du ski à Montréal remonte à plus d'un siècle. En 1870, un pionnier du ski de fond, un Norvégien, monsieur Birch, entreprend en solitaire une expédition entre Montréal et Québec.

Le ski de fond fait son apparition à Montréal. L'année de l'inauguration du mont Royal en 1876, on rapporte que des skieurs sillonnaient déjà les pentes. Le Montreal Ski Club Inc. est fondé en 1904. Le ski est pratiqué autant par des immigrants scandinaves que par des gens fortunés.



Photo : Archives de la Ville de Montréal

De nos jours, le ski de fond est accessible à tous et dans différents parcs de la Ville. La Ville de Montréal estime qu'il y a près de 200 000 Montréalais qui pratiquent le ski de fond. Certains le pratiquent à Montréal et d'autres fréquentent les centres de ski de fond de la Montérégie, des Laurentides ou de l'Estrie.

Dans ces régions, on y trouve plusieurs écoles de ski et des clubs de compétition. À Montréal, on compte quelques écoles de ski dont les Amis de la Montagne, Guêpe et Ski de fond Montréal.

Depuis la pandémie, on constate un engouement de la population pour le ski de fond. La pratique de cette activité sportive en pleine nature jouit d'un grand intérêt également auprès des Montréalais issus de l'immigration. Ces derniers composent quarante pour cent de la population montréalaise et il importe de les initier au plaisir de la glisse.



Photo : Ski de fond Montréal

L'hiver en ville

Vivre en ville l'hiver peut parfois paraître rébarbatif. Le froid, l'humidité, les corridors de vent, les plaques de glace et les bancs de neige peuvent rendre l'environnement hostile. En contrepartie, l'hiver offre de multiples activités de glisse, des paysages emblématiques, des occasions de modeler l'environnement, une luminosité et des sonorités uniques. L'enjeu est de ne plus subir l'hiver mais d'en tirer profit.



Photo : Ville de Montréal



Photo : Oslo <https://www.flickr.com/photos/>

La planification urbaine aurait avantage à intégrer l'hiver et à valoriser ses aspects. Les projets sont bien souvent élaborés uniquement pour la saison estivale. L'hiver est habituellement évacué des réflexions. Or, les constructions et les aménagements auraient avantage à prendre en considération les opportunités offertes par la saison froide. La pratique d'activités hivernales telles la marche, le ski de fond, le patinage ou la glisse procure de nombreux bienfaits aux citoyens. Apprivoiser l'hiver, c'est possible. L'hiver est une saison qu'il est possible d'apprécier lorsqu'on a appris à pratiquer des activités extérieures.



Photo : Ski de fond Montréal



Photo : Ski de fond Montréal

Montréal, ville nordique

Assumer et valoriser sa nordicité, voilà un enjeu qui est pratiquement absent de la réflexion présentée. Il est question ici d'aller au-delà du déneigement et des normes de construction.

Ces dernières années, on a assisté à des initiatives hivernales intéressantes : illumination particulière de certaines rues, animation, aménagements de parcs pour la pratique d'activités de glisse. L'émergence de ces initiatives aurait intérêt à être intégrée dans une vision à long terme de l'aménagement de Montréal. Quel milieu de vie souhaitons-nous avoir en hiver ?

Montréal est une ville nordique où la neige recouvre le sol pendant plus de deux mois et transforme l'utilisation de l'espace public. Des patinoires apparaissent dans des parcs, des sentiers de ski sont tracés, certains lieux s'illuminent, et certaines ruelles demeurent enneigées. Également, le mobilier urbain est retiré, plusieurs chalets de parc sont fermés, certains sentiers ou escaliers sont fermés, certains lieux sont désertés alors que les pentes de glissades sont bondées.

Mieux vivre l'hiver implique de développer le potentiel de cette saison. Une perspective hivernale doit émerger des divers documents utilisés par l'arrondissement pour l'aménagement du quartier Griffintown.

Un inventaire des aménagements et des lieux de pratique d'activités hivernales doit être fait et qualifié, et ce, en tenant compte des différents paliers administratifs responsables.



Photo : Ski de fond Montréal

Territoire de la consultation

Selon la lecture du texte du document déposé par l'arrondissement, *Bilan de la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme secteur Griffintown (mars 2023)*, le territoire de la consultation - *Avenir de Griffintown* semble porter que sur les terrains situées au nord des propriétés de Parc Canada excluant ainsi le parc linéaire situé en rive gauche du canal et du canal Lachine. Pourtant, dans le croquis ci-dessous (figure 1) et dans le texte *Localisation géographique*, il est indiqué que le secteur Griffintown est délimité au sud par les berges du canal Lachine.

Ce printemps une consultation publique sur le Plan directeur du secteur Bridge Bonaventure a eu lieu. Dans le plan directeur, il y a eu très peu de texte sur les activités sur les berges du canal Lachine et le bassin Peel. Les commissaires sont maintenant en phase de rédaction. Il est regrettable que les deux consultations publiques considèrent très peu l'usage des terrains de Parcs Canada et du canal au gré des saisons.

Les propriétés de Parcs Canada sont des équipements collectifs de niveau métropolitain, nous croyons que l'usage de ce territoire aurait dû faire partie de la présente consultation publique.

Afin de mieux intégrer les divers aspects urbanistiques du secteur de Griffintown, nous croyons qu'il est important que la présente consultation publique intègre l'usage des lieux des propriétés de Parcs Canada ou du moins leurs interactions avec le territoire de la présente consultation.

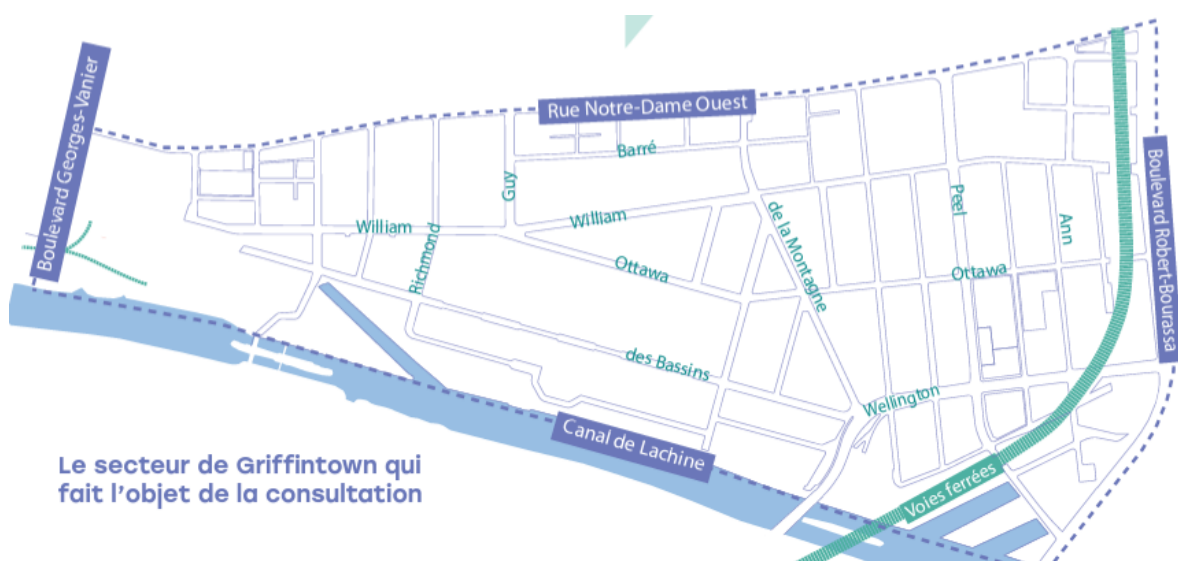


Figure 1 : Territoire de la consultation publique Réf. dépliant de l'OCPM (page 2)

Extrait du *Bilan de la mise en oeuvre du PPU Griffintown* (page 2)

« Localisation géographique

Le secteur Griffintown est situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Délimité au nord par la rue Notre-Dame Ouest, qui le sépare du reste du quartier Petite-Bourgogne, il s'étend d'ouest en est du boulevard Georges-Vanier jusqu'au nouveau boulevard Robert Bourassa, ancienne autoroute Bonaventure. Sa limite sud correspond aux berges du canal de Lachine. »

Transport actif hivernal

Un volet hivernal des divers documents prévus pour l'aménagement du quartier Griffintown et du plan d'urbanisme permettrait d'identifier les principaux axes de mobilité en hiver et les pôles d'activités hivernales en raison de leur accessibilité et de la pérennité des installations.



photo: Pixabay pasja1000

Le déplacement actif des citoyens doit tirer profit de la saison froide. Étant donné le peu d'impact du traçage d'un sentier blanc et d'une piste de ski de fond, il est envisageable d'établir des axes de déplacements saisonniers sur des terrains publics.

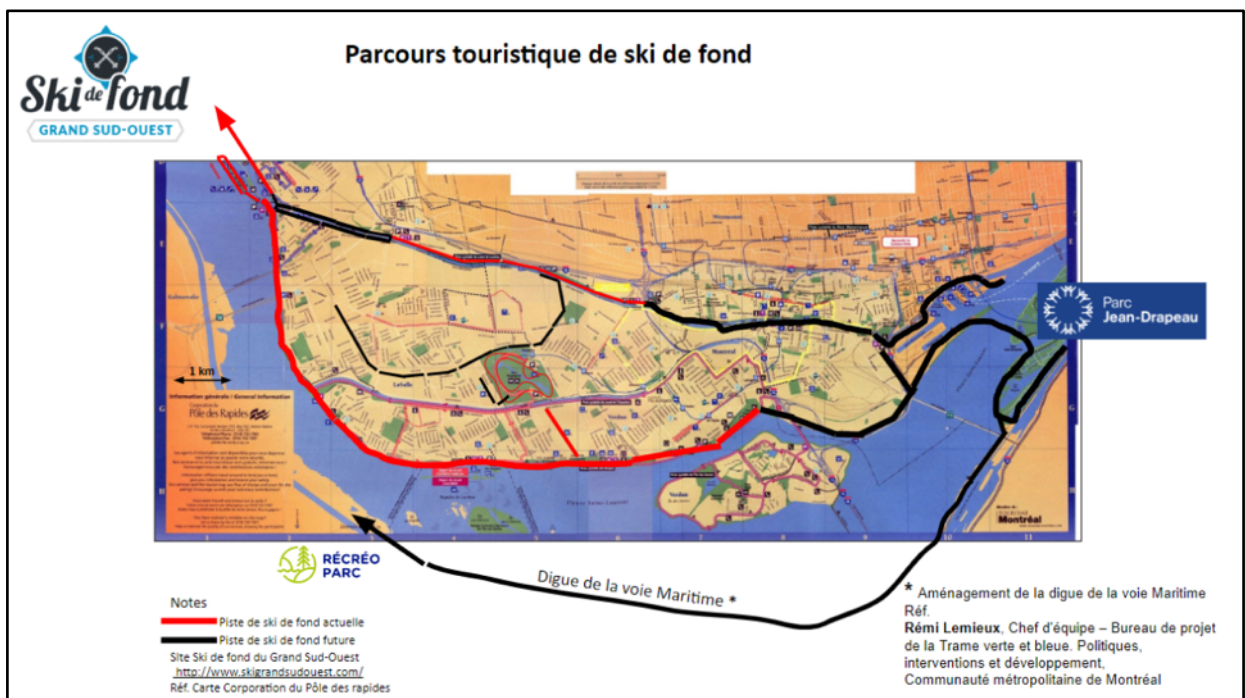


Figure 2: Parcours touristique de ski de fond du Grand sud-ouest

La mise en place de corridors skiabiles et de sentiers blanc permettront aux citoyens de se déplacer à ski ou à pied. Déjà, le sentier de ski de fond du Grand sud-ouest relie le parc Summerlea (55e avenue à Lachine), jusqu'au parc Arthur Therrien à Verdun (21 km).

De même, la prolongation d'une piste de ski de fond le long du canal Lachine entre Lachine et le Vieux Port pourrait facilement étendre le domaine skiable de plusieurs quartiers du sud-ouest de l'île de Montréal. Cette connectivité avec le Vieux-Port permettrait de créer un véritable corridor de **transport actif en ski de fond**.



Réf. Ville d'hiver, de Vivre en ville

La stratégie de déneigement du chemin Olmsted adoptée par l'équipe d'entretien du mont Royal est un exemple intéressant où la neige est récupérée pour garnir le sentier de ski de fond. La surface est skiabie jusqu'au début d'avril.

Le damage d'un sentier occasionne moins d'impact que son déneigement. En laissant la neige au sol, on offre une protection naturelle contre le gel en plus d'éviter l'utilisation d'abrasifs. De plus, après un épisode de gel-dégel, il est possible de moudre la neige glacée pour en faire une surface meuble qui est sécuritaire pour la marche.

Avec de l'équipement approprié, il est possible de conditionner les surfaces même après un épisode de gel-dégel. Actuellement, il n'y a qu'une seule machine ayant cette capacité à Montréal. Et, c'est au mont Royal qu'elle se trouve. Cette dameuse est utilisée par l'équipe du mont Royal. Cette dernière est un leg de la Coupe du monde de ski de fond qui a eu lieu en mars 2016.



Photo : Ski de fond Montréal

Changements climatiques

Il devient évident que les changements climatiques ont un impact sur la saison hivernale avec l'augmentation des périodes de redoux. La planification doit considérer ce contexte de changement et privilégier des aménagements et des installations durables. De nouvelles références et de nouvelles pratiques doivent être étudiées puis adoptées. La construction de patinoires réfrigérées, la récupération de neige et la production de neige de culture permettent déjà de garantir une offre d'activités hivernales.

Sans vision à long terme de la saison hivernale, il y a un risque que l'hiver en ville devienne de plus en plus pénible. Les changements climatiques altèrent la qualité de vie en ville et compromettent la pratique de diverses activités hivernales : marche, raquette, ski, patinage. Ski de fond Montréal affirme qu'il est temps de réviser la manière d'aborder l'hiver pour en faire une saison souhaitable. De décembre à avril, la sécurité, la qualité et l'accessibilité des aménagements constituent un enjeu majeur. Doit-on limiter le nombre de lieux de pratique pour en augmenter la qualité? Quelles sont les habitudes que les citoyens devront changer ?

Commentaires et recommandations sur la consultation publique intitulée - l'Avenir de Griffintown.

Le document *Bilan de la mise en oeuvre du programme particulier d'urbanisme secteur Griffintown (mars 2023)* rédigé par l'arrondissement Le Sud Ouest, comporte plusieurs principes d'aménagement d'un quartier visant une mixité d'usages, une mixité sociale, la problématique du logement et d'autres sujets importants pour créer un quartier à l'échelle humaine. Le document résume les efforts soutenus que la Ville et l'arrondissement du Sud-Ouest ont fait depuis une dizaine d'années pour créer un quartier inclusif et à l'échelle humaine. Nous ne commenterons pas ces aspects du document, n'étant pas de notre spécialité.

Nous saluons le fait que l'arrondissement a fait l'achat d'une série de terrains en prévision de construire des parcs. Ces espaces verts sont importants pour la qualité de vie des résidents du quartier.

Ayant lu le document *Bilan de la mise en oeuvre du programme particulier d'urbanisme secteur Griffintown*, nous sommes ravis de voir qu'il y a six photos de scènes hivernales (aux pages 3, 53, 61, 73, 80 ainsi qu'une page liminaire).

Nous croyons que l'hiver est une saison déterminante dans l'aménagement des espaces publics. Bien qu'il y ait des photos de scènes hivernales, nous avons noté qu'il n'y a pas de textes ou de références sur l'aménagement des lieux publics en saison hivernale. La saison hivernale a été occultée dans le texte par les rédacteurs du document.

Les architectes paysagistes qui vont concevoir les parcs et espaces publics appartenant à la Ville vont-ils prévoir des aménagements et une animation au gré des saisons?

Nous constatons dans le document du *Bilan de la mise en oeuvre du PPU secteur Griffintown*, que le document ne mentionne aucunement les activités de plein air et de transport actif que l'on peut faire sur les propriétés de Parcs Canada.

Le bassin Peel et les espaces publics de part et d'autre du canal Lachine ont un très grand potentiel pour des activités de plein air. Nous considérons que le bassin Peel pourrait être un pôle hivernal important au même titre que le parc du mont Royal.



Rive droite du canal Lachine - Sentier blanc près du marché Atwater Crédit photo: Parcs Canada
Dans les pages suivantes, nous décrivons le potentiel d'activités de plein air hivernal sur les terrains de Parcs Canada ainsi que dans les divers parcs du quartier Griffintown. Nous décrivons le besoin d'avoir des chalets de parcs pour permettre aux citoyens d'avoir accès à des lieux publics en saison

hivernale. Vous noterez que nous mettons un emphase sur l'impact du vélo, comme transport actif hivernal, sur le parc linéaire du canal Lachine.

A) Bassin Peel

Le bassin Peel a un grand potentiel d'utilisation en période hivernale.

Du mois d'octobre, au début avril, le bassin est exondé (vidé). Il n'y a pratiquement pas d'eau dans le bassin à part quelques flaques d'eau et un faible débit d'eau s'écoulant le long du mur sud du bassin Peel. *Voir note 1



Bassin Peel exondé du mois d'octobre au mois d'avril



Bassin Peel enneigé du mois de décembre à la mi-mars

Nous constatons que la superficie du Bassin Peel et le parc du Coursier de berges **équivalent à 8 fois la superficie du parc Émilie Gamelin !** *Voir note 2

Voici des exemples d'usages que le bassin Peel peut recevoir en hiver:

- patinoire réfrigérée placée au fond du bassin
- surface de croquicurl,
- butte de glissade,
- pente école pour une école de ski de fond,
- événements participatifs, foires et expositions hivernales sur le Quai de la farine.

La superficie de la patinoire réfrigérée montrée à la figure 4 est de $140 \text{ m} \times 25 \text{ m} = 3\,500 \text{ m}^2$ soit comparable à la nouvelle patinoire Tranquille située aux Quartiers des spectacles ($90 \times 22 \text{ m} = 1\,980 \text{ m}^2$). Notons que la superficie de la patinoire réfrigérée au bassin Peel pourrait être triplée en superficie si l'on considère la superficie de la patinoire naturelle montrée sur la figure 4 qui pourrait être mise en place lors de conditions météorologiques favorables.

* Notes 1: Débit d'eau hivernal:

Ce faible débit en période hivernale provient de l'usine Kruger située au 5820, rue Place Turcot, Montréal est évacué du bassin Peel par le déversoir no 2 de Parcs Canada. Ce faible débit d'eau pourrait être canalisé en période hivernale asséchant complètement le bassin Peel.

* Notes 2: Superficies

Superficie du bassin Peel (incluant le parc des Berges des coursiers)

$$(300 \times 200 + 300 \times 90) = \pm 90\,000 \text{ m}^2$$

Superficie d'autres parcs pour fin de comparaisons

Parc Sainte-Anne (Griffintown) est de $\pm 9\,000 \text{ m}^2$

Square Émilie Gamelin est de $\pm 11\,000 \text{ m}^2$

Lac aux Castors est de $\pm 18\,000 \text{ m}^2$

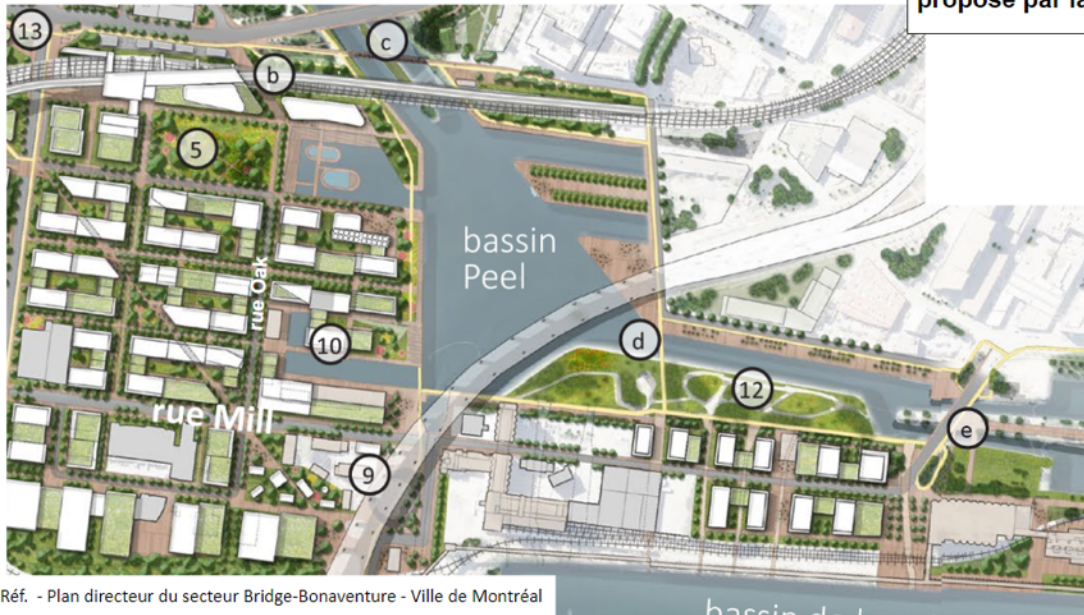
Square Dorchester et de la Place du Canada est de $\pm 25\,000 \text{ m}^2$



Croquicurl, La Fourche, Winnipeg

[How to Croquicurl | The Forks](#)

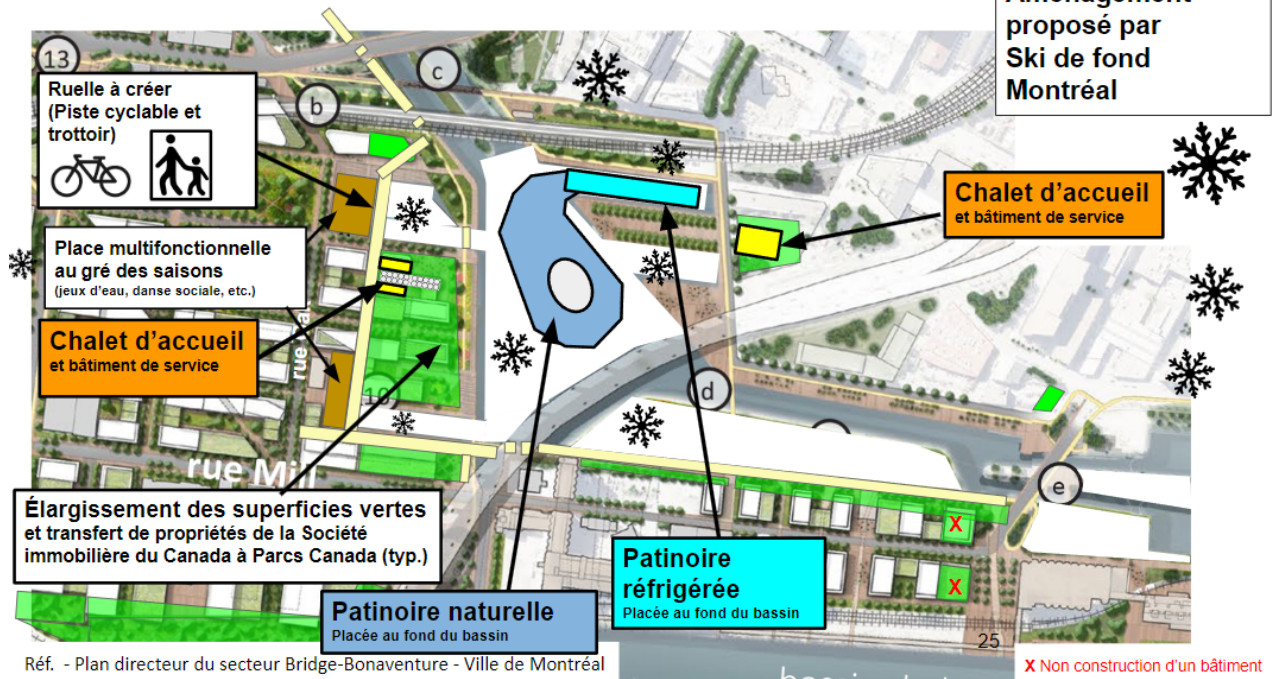
Aménagement
proposé par la Ville



Réf. - Plan directeur du secteur Bridge-Bonaventure - Ville de Montréal

Figure 3 - Aménagement proposé par la Ville dans le plan directeur du Secteur Bridge Bonaventure

Aménagement
proposé par
Ski de fond
Montréal



Réf. - Plan directeur du secteur Bridge-Bonaventure - Ville de Montréal

X Non construction d'un bâtiment

Figure 4 - Aménagement proposé par Ski de fond Montréal - Création d'un pôle hivernal au bassin Peel - Patinoires

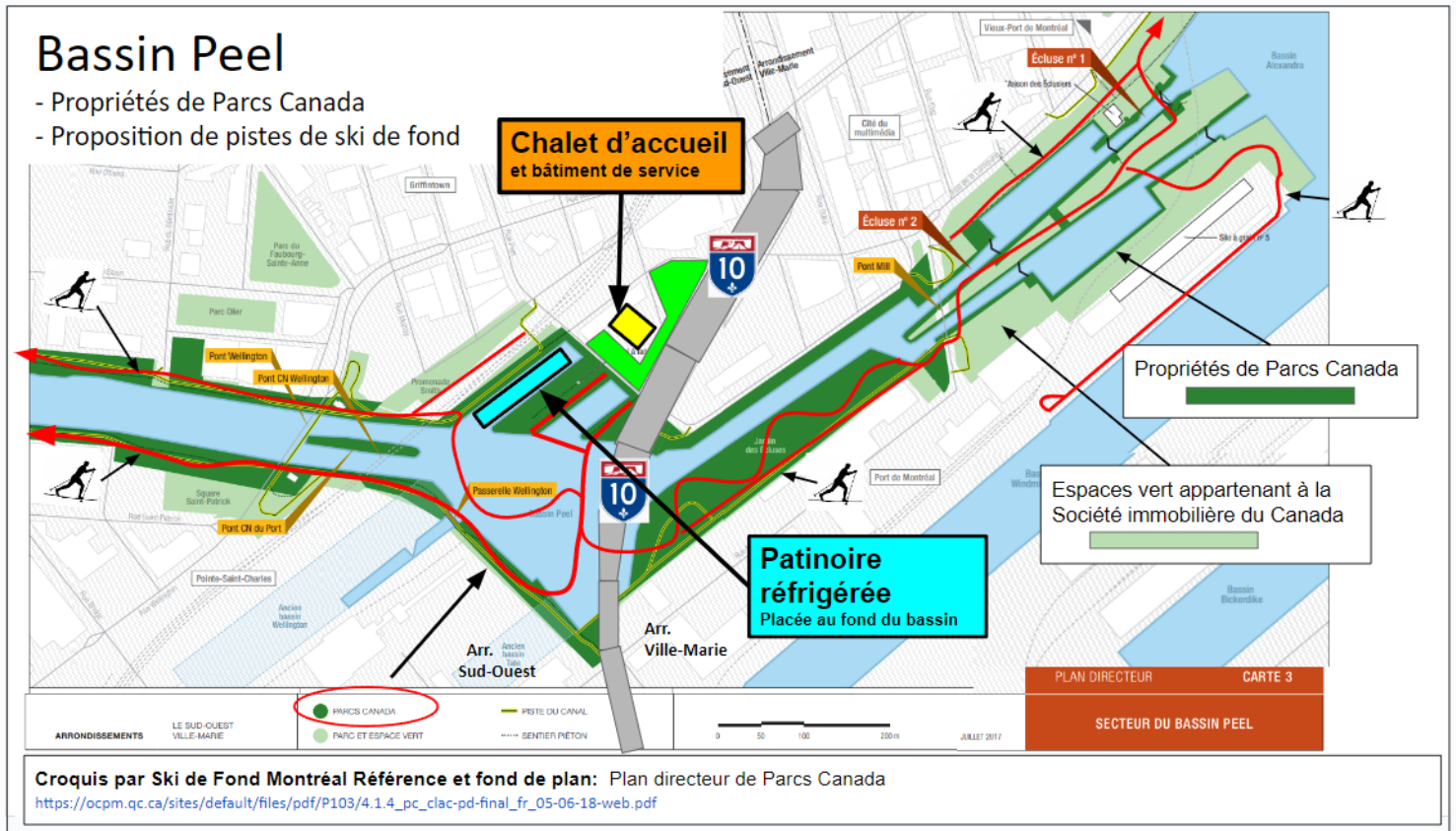


Figure 5 - Aménagement proposé par Ski de fond Montréal - Création d'un pôle hivernal au bassin Peel - Pistes de ski de fond



B) Aménagements pour le transport actif sur rues

Sur la piste multifonctionnelle de Parcs Canada, située en rive gauche du canal (côté nord), on observe au tronçon formé par la rue des Seigneurs et la rue Peel, **un grand débit de cyclistes et de piétons en période estivale** vers 17h00. Les frictions piétons/cyclistes sont nombreuses. Le nombre de cyclistes observés sur la piste multifonctionnelle en rive gauche du canal au droit de la rue du Séminaire est comparable au flot cycliste à l'intersection des rues Saint-Denis à l'intersection des Carrières (réseau express vélo).

En hiver, offrir un sentier pédestre pour les piétons, une piste cyclable pour les cyclistes hivernaux et une piste pour les skieurs demande beaucoup d'espace. La volonté de plusieurs de permettre aux cyclistes hivernaux d'utiliser la piste multifonctionnelle de Parcs Canada en hiver est une source de conflits entre les piétons et les cyclistes, car les cyclistes et les piétons n'ont pas la même vitesse de déplacement.

Nous observons qu'une piste cyclable déneigée et entretenue avec des sels de déglacage sur les terrains de Parcs Canada est difficile d'entretien car il n'y a pas un réseau de drainage de prévu.

Nous croyons, comme Parcs Canada (voir annexe de notre mémoire), que la piste multifonctionnelle du parc linéaire du canal Lachine doit être utilisée pour un usage récréatif.

Selon l'association Ski de fond Montréal, le vélo de transit et surtout le vélo d'hiver doit être fait sur les rues et non sur les terrains de Parcs Canada.

Des aménagements sur rues favorisant le transport actif entre le quartier Griffintown et les éléments générateurs de déplacements tels que le Marché Atwater, le centre récréatif Gadbois et le pôle d'emploi du quartier Multimédia doivent donc être prévus sur les rues situées de part et d'autre du quartier Griffintown.



Photo cycliste en hiver : Vélo Québec

Un réaménagement des rues des quartiers attenants au quartier Griffintown

La transformation des rues du quartier Griffintown est très prometteuse. Le concept des rues habitées et apaisées sont, sans doute, de bons exemples des rues de demain.

Nous constatons que trop de rues situées dans les quartiers attenants de Griffintown sont conçues exclusivement pour les véhicules privés. De plus, la plupart des ponts qui traversent le canal Lachine ne sont pas adaptés pour le vélo.

Nous savons qu'un réaménagement d'une chaussée de rue en faveur du transport actif tel que fait sur la rue William nécessite des investissements majeurs.

En attendant une reconstruction de la chaussée des rues des quartiers attenants à Griffintown, nous proposons que plusieurs de ces rues, situées au pourtour de Griffintown, reçoivent des aménagements fait avec des marquages qui réservent une place sécuritaire pour les cyclistes.

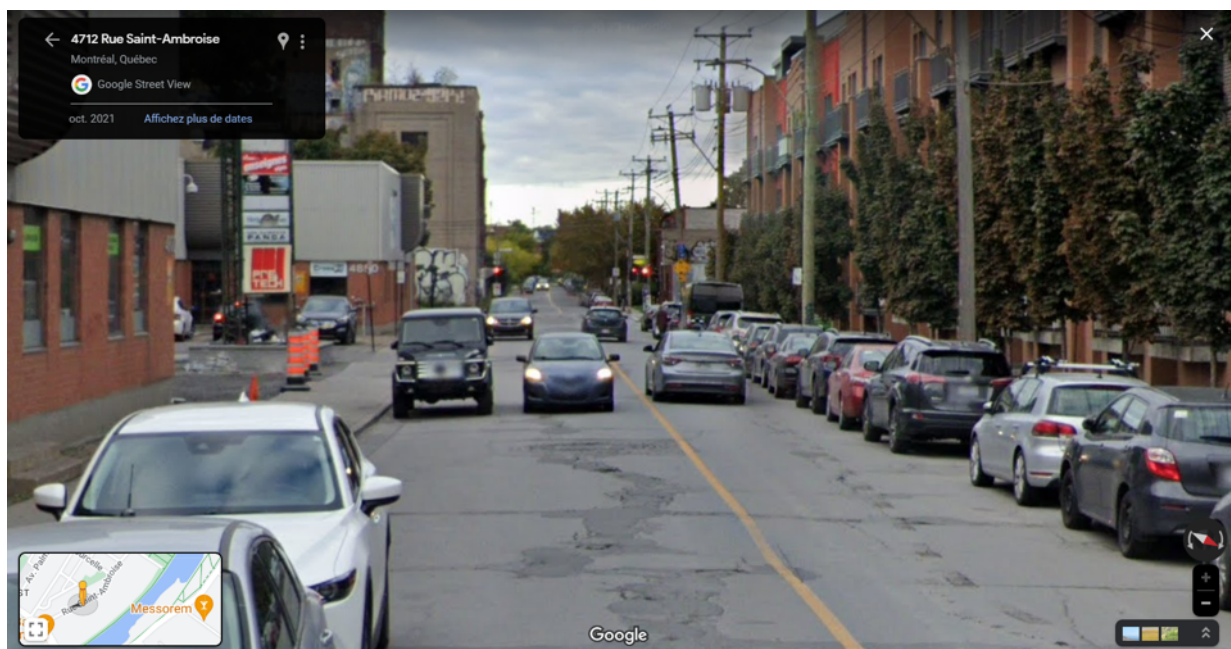
Les rues Hutchison et la rue Sainte-Madeleine en sont de très bons exemples d'un marquage sécuritaire.



Rue Hutchison (apaisée)
(apaisée)



Rue Sainte-Madeleine, Pointe-Saint-Charles



Rue Saint-Ambroise - en 2023 - Cohabitation auto/vélo **très** difficile



rue Rufus-Rockhead - En 2023



rue Rufus-Rockhead - Aménagement proposée par Ski de fond Montréal



Rue William en 2012



Rue William en 2022 - Rue apaisée avec chaussée reconstruite.



Rue Hadley, arrondissement Le Sud-Ouest. Marquage ne favorisant pas de transfert modal

La rue Hadley est un bon exemple d'infrastructure cyclistes très peu sécuritaire et qui ne favorise pas le transfert modal vers le vélo. Cet aménagement est aux antipodes de ce qui est en cours de réalisation dans le quartier Griffintown. Il y a plusieurs rues dans l'arrondissement Le Sud-Ouest qui ont un marquage identique à la rue Hadley et qui méritent de recevoir une meilleure infrastructure cyclable.

Afin de permettre un transfert modal significatif du quartier Griffintown, nous recommandons que les rues des quartiers situées sur le pourtour de Griffintown reçoivent des aménagements qui favorisent le vélo comme mode de transport.

Les ouvrages d'art entre les divers quartiers, comme le pont Charlevoix par exemple, doivent aussi être améliorés.

Sur la figure no 6, ci-dessous, nous montrons une carte des rues du réseau cyclable actuel et un réseau cyclable souhaité.

Sur la carte, est marqué en rouge le réseau actuel d'infrastructure cyclable sur rues. Notez que sur la carte, les deux pistes multifonctionnelles de Parcs Canada ne sont pas identifiées.

En analysant le réseau actuel, nous observons qu'il manque un réseau d'infrastructures parallèle au canal Lachine qui permettrait de diminuer l'achalandage sur le réseau de Parcs Canada.

Ski de fond Montréal croit qu'il est requis d'offrir des nouvelles infrastructures cyclables sur rue pour permettre la création de liens vers les pôles de destinations qui génèrent des déplacements. Ces nouvelles infrastructures cyclistes sont identifiées en couleur bleue sur la carte.

Les infrastructures cyclables proposées en bleu sur la figure 6 peuvent être des pistes cyclables, des bandes cyclables, une rue avec une limite de vitesse à 20 km/h ou d'autres aménagements pour apaiser d'une façon efficace la circulation de la rue. Ces nouvelles rues apaisées seraient favorables pour les cyclistes et permettraient d'augmenter la part modale des transports en vélo.

De plus, Ski de fond Montréal constate que la mise en place d'un réseau d'infrastructure favorable aux cyclistes sur rue permettrait d'offrir un réseau cyclable hivernal avec un entretien hivernal de bonne qualité (équipement lourd pour le déneigement, drainage et épandage de sel) enlevant ainsi la pression provenant des citoyens pour le déneigement des deux pistes multifonctionnelles de Parcs Canada. Laissant ainsi Parcs Canada implanter des sentiers blancs sur leur propriété.

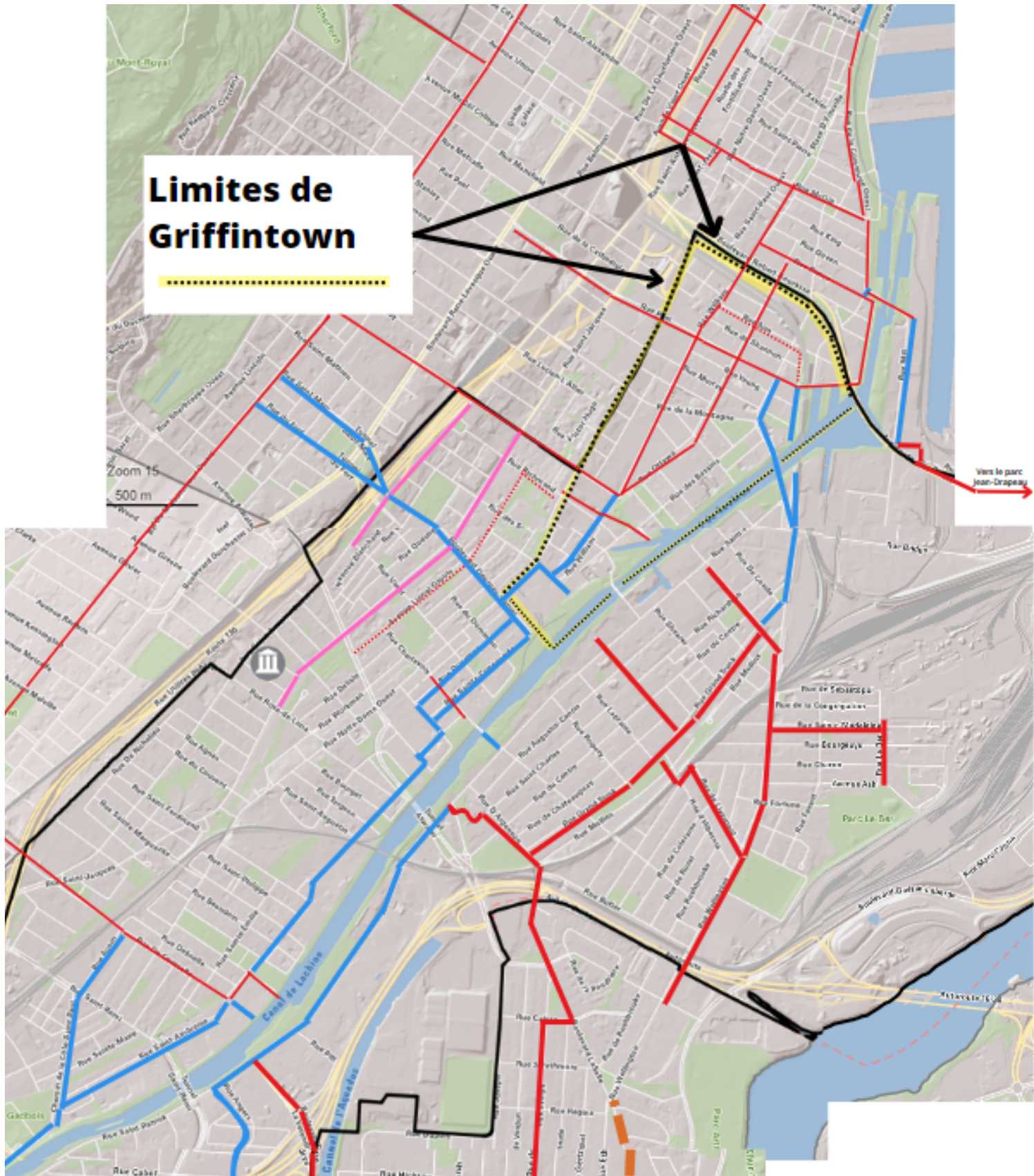


Figure 6 - Proposition d'un réseau cyclable sur rues

C) Aménagements hivernaux le long du canal Lachine

Nous saluons la volonté de parcs Canada de faire des sentiers blancs sur leurs propriétés. Depuis deux hivers, Parcs Canada trace un sentier blanc entre la rue du Musée à Lachine et la rue Mill au bassin Peel. De plus, l'hiver dernier, durant la relâche scolaire de 2023, Parcs Canada a tracé une piste de ski de fond entre la rue Riverside (au bassin Peel) et la rue Dominion située près du Marché Atwater.

- Communiqué de presse - 22 déc 2022 - Activités hivernales en bordure du canal Lachine
<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/activites-hivernales-en-bordure-du-canal-de-lachine-858833351.html>
- Site internet de Parcs Canada - hiver 2023 - Initiation au plein air d'hiver (Ski de fond)
<https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/qc/canallachine/activ/initiation-pleinair-learn-to-adventure/initiation-hiver-learn-to-winter>



Traçage d'une piste de ski de fond
Bassin Peel 1er mars 2023
Photo Ski de fond Montréal



Sentier blanc- près de la rueBeauchamp - LaSalle
Canal Lachine
Photo Ski de fond Montréal



Sentier hivernal damée

Sentier blanc
Canal Lachine, près du boul. Angrignon - LaSalle
Photo Ski de fond Montréal



Pistes de ski de fond

Piste de ski de fond (tracé par les citoyens)
Photo Ski de fond Montréal

D) Chalet d'accueil sur la rue de la Commune au bassin Peel

Pour s'assurer du succès de l'appropriation des lieux et son animation du bassin Peel par la citoyens de Griffintown, il faut prévoir des bâtiments publics chauffés avec des toilettes, de l'eau potable et un lieu chauffé pour se réfugier.

Les activités extérieures au bassin Peel se feront autant sur les quais que sur la surface de l'eau du bassin Peel.

Ces activités seront sans doute fournies en grande partie par des clubs, des associations, des groupes communautaires et des entreprises. Pour faciliter l'offre d'activités, des espaces d'entreposage devront être fournis aux organisateurs des activités.

Voici une liste non exhaustives des différentes activités qui pourront être offertes aux citoyens de Griffintown au bassin Peel au gré des saisons:

- école de ski de fond,
- école d'aviron, cours de yoga sur planche à pagaie,
- club de canoë de béton de l'École de technologie supérieur (ETS),
- séances de Cardio plein air,
- patinage libre sur une patinoire réfrigérée,
- entraînement occasionnels de clubs de judo, de karaté,
- tai-chi,
- cours de danse sociale, activités d'échecs et diverses autres activités sociales extérieures.

Il est sans doute utile de se rappeler que le bassin Peel est un *Lieu historique national* appartenant à Parcs Canada. Ces derniers organisent des visites d'interprétation du lieu. Le futur chalet d'accueil de la rue de la Commune sera donc un point de rendez-vous pour Parcs Canada. Il est à noter que les activités d'interprétation de Parcs Canada se font à pied, en rabaska, en canot, en kayak, en raquettes et en ski de fond.

Dans le chalet d'accueil, il faudra aussi prévoir des espaces pour des entreprises qui vont louer des équipements.

Voici une liste d'équipements de location qui devront être requis:

- petites embarcations de navigation, planche à pagaie, kayak, canots, pédalos, vestes de sauvetage,
- vélos et tricycles pour enfants, tricycles pour aînées,
- patins à glace, ski de fond, salle de fartage, traîneaux,
- boules de pétanque, raquettes et filets de badminton, tables et palettes de ping pong
- tables, chaises, parasols, tentes marquises, équipement électrique et de sonorisation pour événements.

La liste d'activités est grande, pour en connaître davantage sur les activités possible au bassin Peel et sur ses quais, nous n'avons qu'à regarder les listes d'activités des organismes déjà établis dans les quartiers en périphérie tels que le Centre sportif de la petite Bourgogne, les activités situées au pôle Atwater animées par le Centre Nautique du Canal-de-Lachine, l'entreprise Ma bicyclette et bien d'autres organismes ou entreprises dans l'arrondissement Le Sud-Ouest. Dans le Vieux Port, il y a l'entreprise Écorécéo et sa filiale Patin-Patins qui a déjà une très bonne expérience pour l'animation de parcs au gré des saisons.

Salle pour des équipements mécaniques

Le chalet proposé devra prévoir des espaces pour des salles mécaniques pour:

- un système de pompes pour des fontaines et des jeux d'eaux,
- un système mécanique pour une future patinoire réfrigérée placée au bassin Peel,
- une salle pour l'entreposage pour l'équipement d'entretien de la patinoire et des pistes de ski de fond.

D-1) Gouvernance du chalet d'accueil de la rue de la Commune

Un chalet d'accueil est un besoin essentiel pour l'animation des lieux. Un chalet devra être de propriété publique pour s'assurer de la pérennité des bâtisses et des activités offertes. Les dimensions du chalet de la rue de la Commune devraient être très grandes, et non comparables à un chalet d'un parc de quartier.

A la question de savoir à qui devra appartenir le chalet de la rue de la Commune, Parcs Canada ou la Ville de Montréal ? Ceci demandera une réflexion de la part des divers paliers gouvernementaux. Cette réflexion devra aboutir avec une entente entre les divers paliers gouvernementaux.



Chalet du lac aux Castors

Photo Lac des castors: [Pavillon du Lac-aux-Castors - Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)



Proposition de chalet sur la rue de la Commune (Photomontage bassin Peel)

D-2) Consultation Plan directeur du secteur Bridge Bonaventure

Nous avons constaté que le détail de gouvernance de l'animation des lieux (des quais et du bassin)

ainsi que l'infrastructure d'accueil du secteur à l'ouest du bassin Peel ont été à peine mentionnés dans le plan directeur du secteur Bridge Bonaventure.

Lors de la consultation publique du secteur Bridge-Bonaventure, Ski de fond Montréal a proposé que la Ville ou Parcs Canada doivent réserver un terrain pour ériger un futur chalet d'accueil sur le côté ouest du bassin Peel et sur la rue de la Commune. Ceci permettra de mettre en place l'infrastructure requise pour un usage à caractère public du bassin Peel et contribuer à une animation inclusive au gré des saisons.

D-3) Consultation «l'Avenir de Griffintown»

Pour la consultation «l'Avenir de Griffintown», l'animation du bassin Peel au gré des saisons et la nécessité d'avoir un chalet d'accueil sur la rue de la Commune pour permettre aux citoyens de Griffintown a été malheureusement passé sous silence dans le document *Bilan de la mise en oeuvre du PPU secteur Griffintown*.

Il est regrettable que la présente consultation publique *Avenir de Griffintown* portant sur l'aménagement et l'animation du domaine public ne mentionne pas l'existence du canal, du bassin Peel et de son potentiel d'animation d'activités de plein air.

Pour offrir une animation adéquate et inclusive des lieux, l'association Ski de fond Montréal croit qu'il faut prévoir la construction d'un chalet d'accueil sur la rue de la Commune. Ce bâtiment devra être construit sur le seul terrain non bâti du côté nord de la rue de la Commune.

Ce terrain, situé à la tête du bassin Peel, est identifié avec le chiffre 7 au croquis suivant. Ce terrain est identifié à la page 57 du *Bilan de la mise en oeuvre du PPU secteur Griffintown* comme un terrain à développer par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).



Figure 7. Équipements collectifs

Réf. page 58 du document *Bilan de la mise en oeuvre du programme du PPU de Griffintown*.

Extrait de la page 57 du *Bilan*

Besoins en équipements collectifs

«D'autres projets en planification, tels que le projet MR-63 (place William-Dow) ou encore le développement des terrains de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) à la tête du bassin Peel, sont autant d'occasions de partenariats pour le partage et la mutualisation d'espaces au bénéfice de la communauté. Ces différents projets pourront aider à combler les besoins en équipements sportifs, culturels, communautaires ou de loisirs.»

L'association Ski de fond Montréal est heureuse de savoir que le lot situé à la tête du bassin Peel fait l'objet d'une étude de projet qui pourrait aider à *combler les besoins en équipement sportifs, culturels, communautaires ou de loisirs*. Nous espérons que ce lot deviendra un lieu de destination où le citoyen de Griffintown pourrait recevoir des services pour des activités faites à l'extérieur et permettra une appropriation inclusive du bassin Peel au gré des saisons.



Photo: arr. Le Sud-Ouest. Bilan de la mise en oeuvre du PPU Griffintown



Québec

Le bassin Peel est du domaine public fédéral. Les questions que l'on doit se poser sont les suivantes:

- à quel endroit va t'on mettre un chalet d'accueil pour permettre une animation de qualité au gré des saisons du bassin Peel pour les habitants du quartier Griffintown?
- que fera-t-on pour rendre le bassin et les quais accessibles et inclusifs?

L'association Ski de fond Montréal croit que la Ville de Montréal doit prévoir un chalet d'accueil pour les citoyens et qu'il doit être construit à la tête du bassin Peel (lot no 7) au nord de la rue de la Commune. Considérant la hauteur maximale selon le plan d'urbanisme (voir figure 9) est de 70 à 80 m, le chalet devra être intégré dans un futur bâtiment.

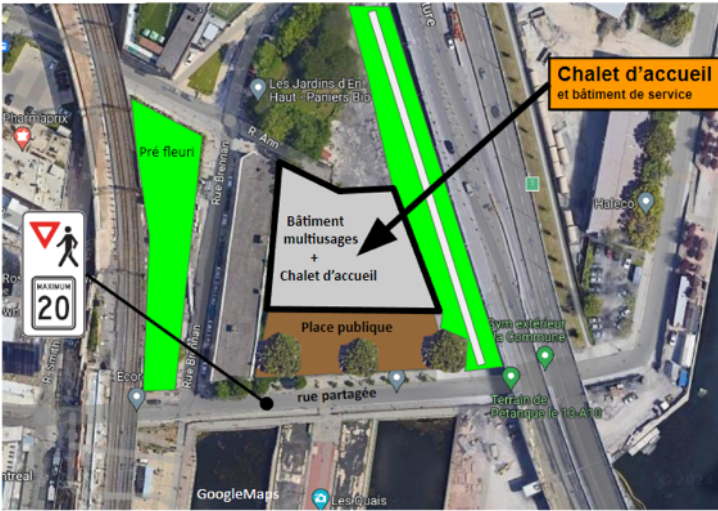


Figure 8 - Proposition d'un chalet d'accueil sur la rue de la Commune

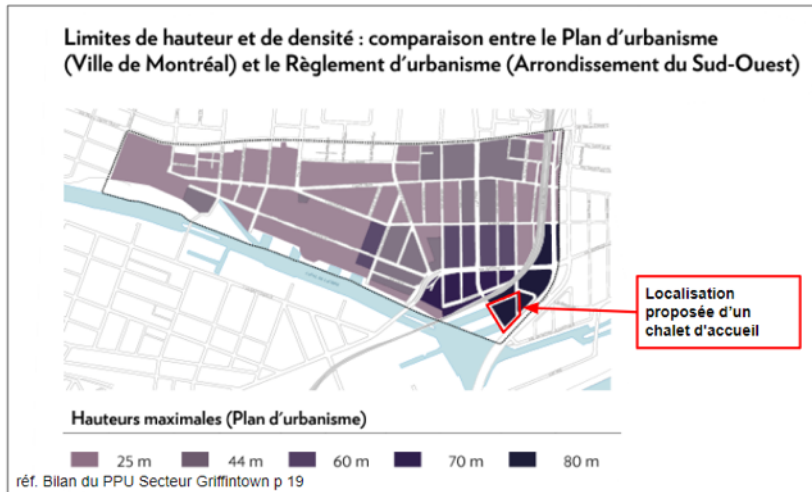


Figure 9 - Hauteur maximale selon le plan d'urbanisme



Photo Google Maps: Proposition d'un chalet d'accueil intégré dans un bâtiment

Parcs existants et futurs dans le quartier Griffintown

Dans le texte suivant, nous commenterons plusieurs parcs existants ou futurs du quartier Griffintown.

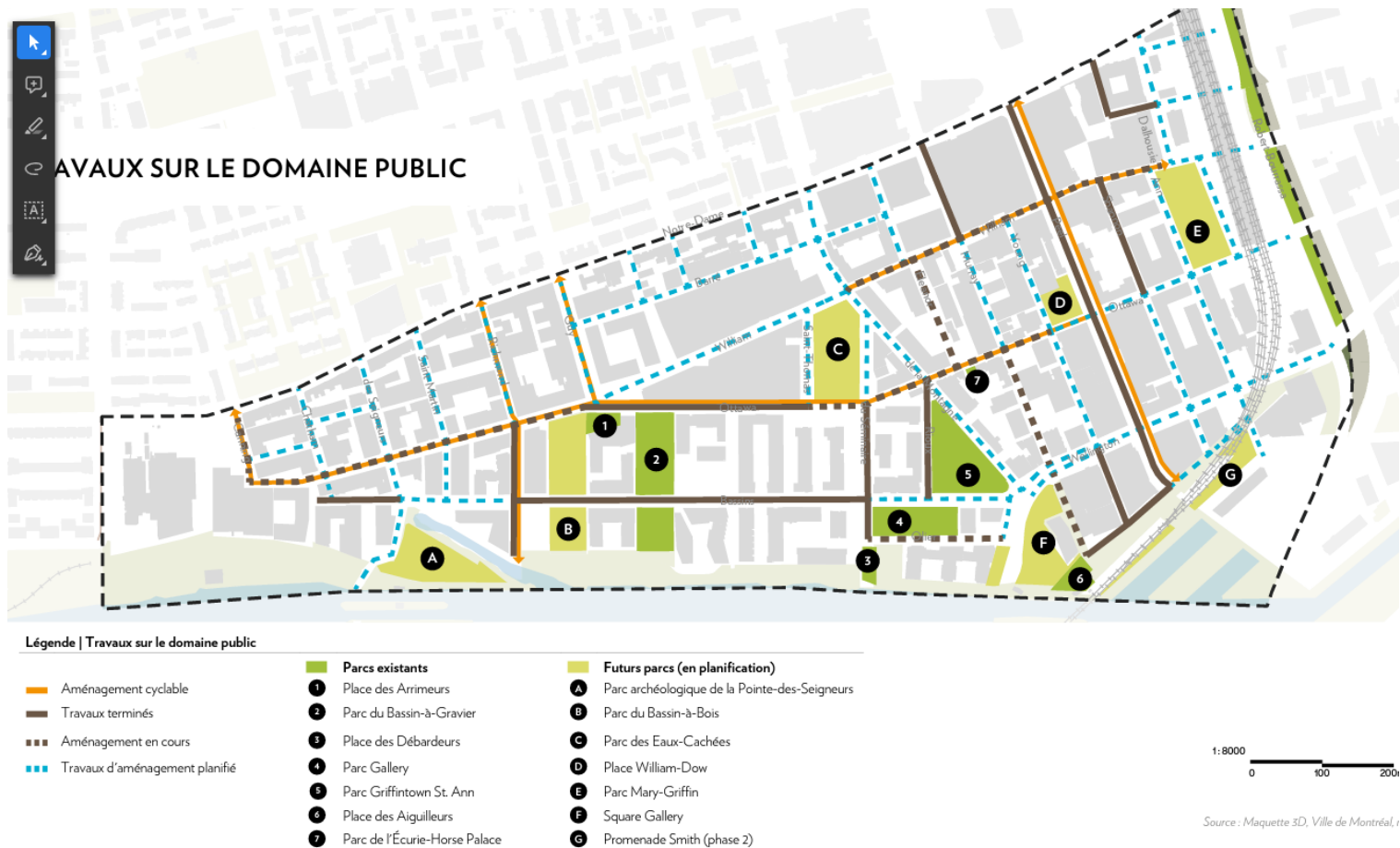


Figure 10 - Parcs existant et futurs - Réf. page 46 du Bilan du PPU

E) Parc archéologique de la Pointe des Seigneurs

L'aménagement de ce parc, situé près de la rue des Seigneurs, pourrait mettre en valeur les vestiges des moulins à eau qui y étaient sur place.

Dans le document *Bilan du PPU*, ce parc est identifié comme parc à être aménagé.

L'association Ski de fond Montréal croit que l'on devrait considérer la saison hivernale et la mise en place d'un aménagement favorisant la biodiversité lors de la conception de ce parc.

De plus, un tronçon de piste de ski de fond entre les rues Richmond et des Seigneurs (230 m de longueur) pourrait y être tracé car à l'écluse Saint-Gabriel, le terrain du parc linéaire situé en rive gauche du canal Lachine est actuellement trop étroit pour permettre la mise en place d'une piste de ski de fond.

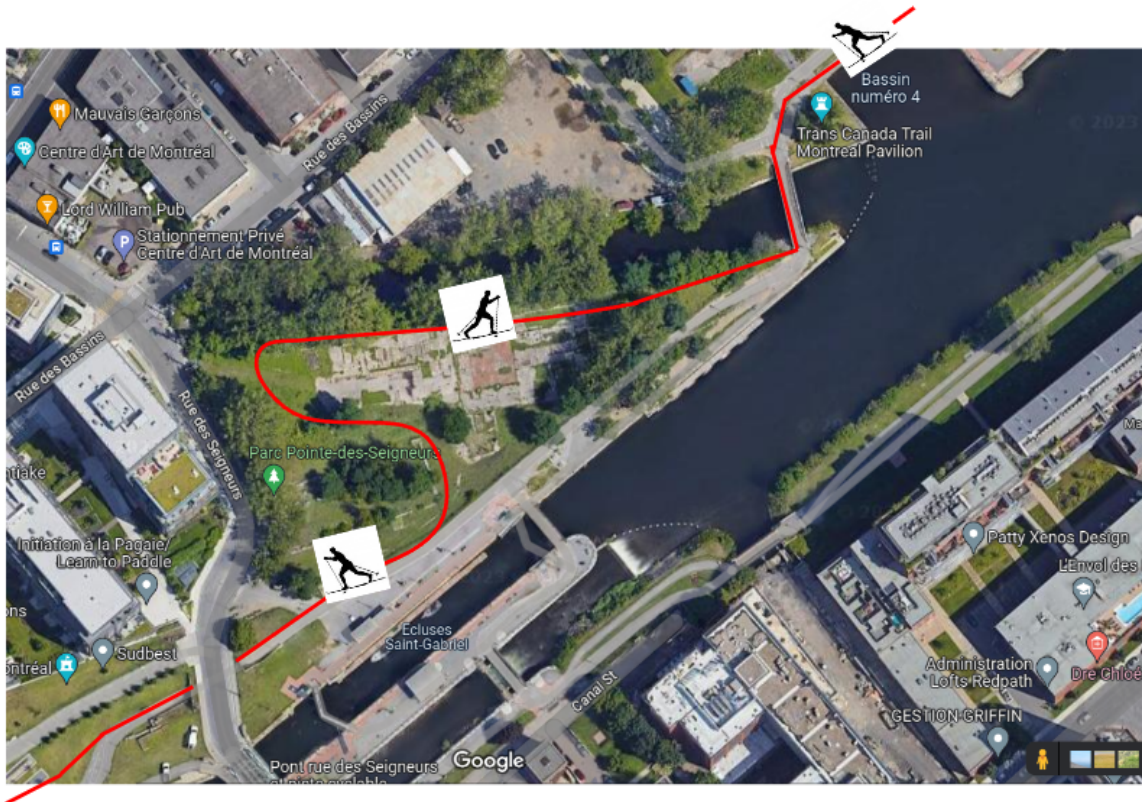


Figure 11 - Parc archéologique de la Pointe des Seigneurs

F) Parc du Bassin à bois

Tel que nous avons indiqué en 2020 lors de la consultation publique “École et équipements collectifs dans Griffintown” une patinoire réfrigérée est prévue au parc du Bassin à bois. Nous saluons ce projet. Il s’agit, de notre connaissance, un des premiers parcs Montréalais qui a été présenté à l’OCPM en considérant l’hiver. Nous souhaitons que cette première consultation publique d’un parc hivernal, fait par l’arrondissement du Sud-Ouest se fasse plus souvent !

Vous trouverez ci-dessous un résumé de nos commentaires que nous avons fait en 2020, Dimension du chalet d'accueil

Les patineurs auront accès à un local de $\pm 50 \text{ m}^2$. Ce bâtiment sera muni de toilettes pour trois personnes ($\pm 20 \text{ m}^2$). De notre interprétation des croquis du chalet du parc du Bassin à bois, l’aire publique correspond à une capacité d’environ quinze personnes assises. De par la superficie accessible au public du chalet de parc, nous constatons que le bâtiment ne permettra pas d’avoir un service de prêt et de location d’équipements, ou du moins le comptoir de prêt et les services offerts seront minimalistes.

Dimension de la patinoire

La superficie de la patinoire réfrigérée du parc du Bassin à bois est approximativement de $18 \text{ m} \times 40 \text{ m} = 720 \text{ m}^2$, soit l’équivalent d’une patinoire traditionnelle avec bandes de bois d’un parc de quartier. Cette superficie permet d’avoir 77 patineurs sur la patinoire. * Voir note

Note: Le O.R.F.A. recommande que la capacité d’une patinoire soit de $9,3 \text{ m}^2$ par patineur.
Suggested Guideline for Public Skating - Ontario Recreation Facilities Association (O.R.F.A.)
 September 2001.

Pour fin de comparaison, la patinoire réfrigérée que Ski de fond Montréal propose au bassin Peel est de 140 m x 25 m = 3500 m² (ou 375 patineurs). Ces constats confirment que l'installation du parc du Bassin à bois est un équipement de quartier et non un équipement de nature régionale.



Parc du Bassin à bois

Crédit photo [Le futur aménagement du parc du Bassin-à-Bois et de la place des Arrimeurs | Ville de Montréal](#)

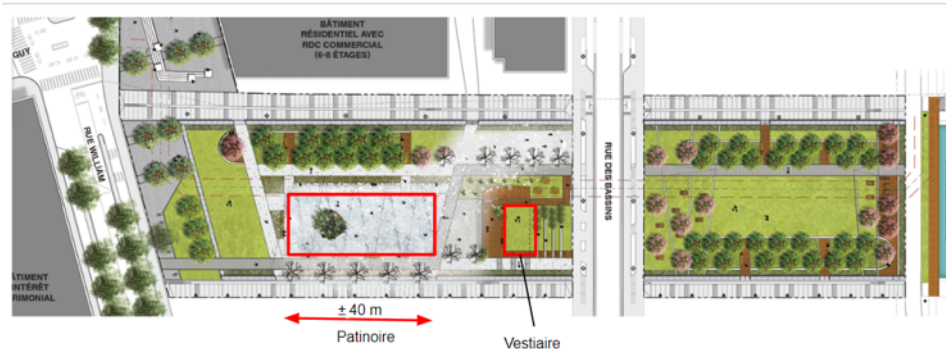


Figure 12 - Parc du Bassin à bois- Patinoire réfrigérée

Référence. OCPM -École et équipements collectifs dans Griffintown - Item 4.2

<https://ocpm.qc.ca/fr/projet-griffintown/documentation>

Considérant que cette patinoire réfrigérée est un équipement de quartier, nous ne commenterons pas davantage ce futur équipement public. Pour connaître nos commentaires sur cette patinoire, veuillez consulter les mémoires émis en 2020.

<https://ocpm.qc.ca/fr/projet-griffintown/documentation>

Opinion de Ski de fond Montréal: item 8.5

Opinion de Pierre Marcoux: ____ items 8.1 et 8.1.2 et 8.1.3

G) Parc des Eaux-Cachées

Nous saluons l'audace et les efforts financiers faits par l'arrondissement pour créer le parc des Eaux-cachées. Nous souhaitons que l'aménagement de ce parc inclut la saison hivernale.

Recommandations

Nous recommandons au parc des Eaux cachées, de prévoir une petite butte de glisse de 2 m de dénivelé pour permettre aux jeunes enfants de faire de la glissade. Cette infrastructure de glisse permettra aux enfants de faire de l'activité physique dans un parc de proximité contribuant ainsi un mode de vie active améliorant ainsi la santé des enfants. En été, cette butte permettra aux citoyens de se prélasser au soleil. Bien entendu, le futur chalet de parc prévu dans l'aménagement devra être

accessible en hiver. Dans la partie sud du parc, il faudra prévoir un cabinet électrique et une borne fontaine pour pouvoir alimenter le canon à neige.

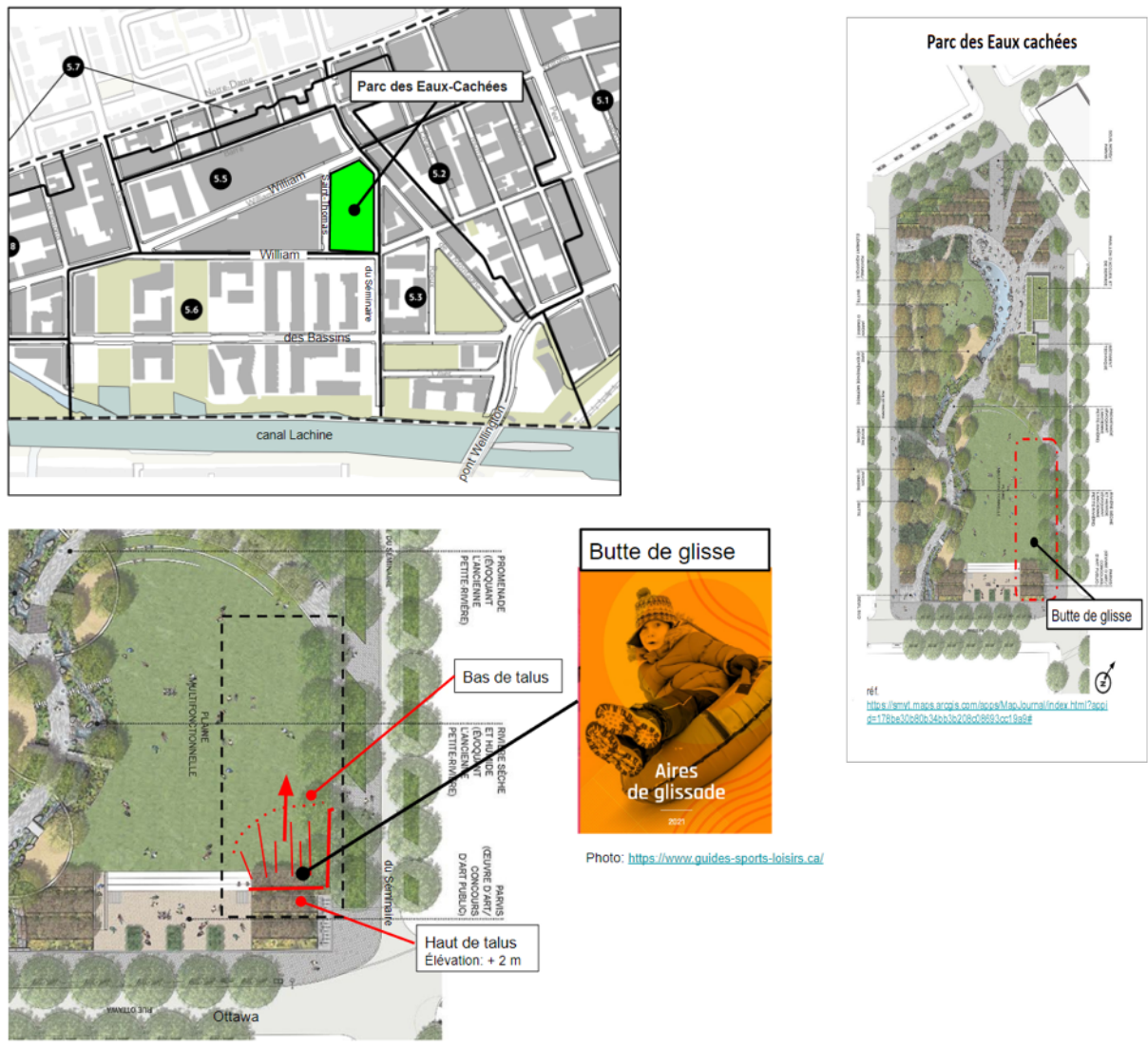


Figure 13- Parc des Eaux-Cachées Localisation, vue en plan et détail de la butte de glisse
 réf. <https://smvt.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=178be30b80b34bb3b208c08693cc19a9#>

H) Parc Mary-Griffin
Recommandations

A ce nouveau parc, nous recommandons d'intégrer un espace public chauffé dans le bâtiment-pont qui appartient à la Caisse de dépôt et de placements du Québec. Ce bâtiment va abriter la future gare du REM et il est probable qu'un bâtiment de grande hauteur de nature résidentiel y soit construit au-dessus du bâtiment pont qui abrite la gare.

Au rez de chaussée du bâtiment-pont, la Ville pourrait prévoir un espace public inclusif avec des toilettes et un lieu pour permettre aux citoyens de Griffintown qui profitent du

parc Mary-Griffin et du parc du boulevard Robert Bourassa de se réchauffer en période hivernale.

Des négociations devront avoir lieu dès que possible avec le propriétaire du bâtiment pour prévoir un espace public chauffé pour les citoyens de Griffintown en période hivernale.



Parc Mary-Griffin Photo: https://twitter.com/Val_Plante/status/1275143814513123335

i) Promenade Smith

La promenade Smith a fait l'objet d'un concours d'architecture en aménagement paysagé. Nous notons que les pavés choisis sont incompatibles avec la circulation de vélos. Les dimensions des pavés étant trop petites, le vélo se met en résonance rendant ainsi le passage des cyclistes très désagréable. Nous recommandons un resurfacement d'une partie de la chaussée pour permettre le passage des vélos sur la rue Smith. De plus, en hiver, une piste de ski de fond pourrait être aménagée au pied du talus ferroviaire entre le canal et la rue Peel.

J) Place des aiguilleurs

L'aménagement de la Place des aiguilleurs n'est pas décrit dans le document *Bilan du PPU*.

Le réaménagement de cette place doit considérer la possibilité de la réfection et le rehaussement du pont tournant du CN du Port. Ce pont pourrait servir comme lien de transport actif. En hiver, un lien de ski de fond, de vélo et de piétons pourrait y être prévu.

K) Square Gallery

Actuellement, le trottoir situé du côté aval du pont Wellington n'assure pas un lien continu entre la rue Saint-Patrick et la rue Murray.

Selon le croquis de la page 46 du *Bilan du PPU* aucun aménagement n'est montré pour permettre le passage des piétons entre la rue Saint-Patrick et la rue Murray. L'aménagement futur du Square Gallery doit permettre le passage des piétons dans le prolongement du trottoir aval du pont Wellington entre la rue Saint-Patrick et la rue Murray.

Considérer la nordicité de Montréal et créer des espaces verts

Comme M.Benoit Dorais, maire de l'arrondissement, a écrit dans le *Bilan de la mise en œuvre du PPU - Secteur Griffintown*,

« Griffintown demeure l'un des plus grands projets de développement des dernières décennies à Montréal. Un projet aussi ambitieux a besoin comme assise d'une vision commune et rassembleuse. Ensemble, relevons le défi de construire un milieu de vie inspirant, mariant harmonieusement le passé et le futur, moderne et exemplaire dont nous pourrons tous être fiers. »

Le bassin Peel et le canal Lachine sont des équipements collectifs d'envergure métropolitaine au même titre que le Vieux Port. Le bassin Peel, le fleuve et le canal étant très présents, nous considérons qu'il va de soi qu'on y fasse une place de choix sur le potentiel d'aménagement **au gré des saisons** des propriétés de Parcs Canada, de la Société immobilière du Canada et de la Ville de Montréal.

Ski de fond Montréal trouve qu'il est important que la Ville de Montréal, et les sociétés de la couronne mettent en place des mesures afin que les citoyens puissent embrasser la nordicité de Montréal.

De plus, suite à la conférence de l'ONU sur la biodiversité (COP-15), il est nécessaire qu'un plus grand territoire soit transformé en parcs et réservé à la biodiversité. Nous devons viser une superficie de 30%.



Photo de Wildflower Farm, Site du Jardinier paresseux

[Comment installer un pré fleuri - Jardinier paresseux](#)



Photo. Ski de fond Québec



Vous trouverez ci-dessous nos recommandations.

R1: Intégrer davantage la saison hivernale dans le document *Bilan de la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme secteur Griffintown* et les divers autres documents qui serviront à finaliser l'aménagement des parcs, des lieux publics et des aménagements privés du quartier Griffintown. Par exemple, pour pouvoir faire une butte de glissade au parc des Eaux cachées, il faudra prévoir un enneigement avec de la neige de culture. Une alimentation en électricité et en eau du canon à neige devra être prévue dans la partie sud du parc.

R2: La Ville de Montréal doit inciter l'agence Parcs Canada à aménager et prévoir de l'animation du bassin Peel au gré des saisons.

R3: La Ville de Montréal doit prévoir la construction d'un chalet d'accueil sur la rue de la Commune entre la rue Brennan et l'autoroute Bonaventure. Ce chalet doit être placé du côté nord de la rue de la Commune (voir figure 7). Dans le futur, il faudra aussi prévoir la construction d'un deuxième chalet d'accueil du côté ouest du bassin Peel. Ces deux chalets devront avoir l'espace requis pour l'entreposage des organismes communautaires, sportifs et privés qui vont animer les lieux. La propriété des chalets doit être pérenne et ne doit pas être sous la forme d'un bail de location ni sur une entente de partage d'un lieu commun avec un commerçant qui loue des locaux.

R4: Dans les quartiers attenant à Griffintown, la Ville de Montréal doit poursuivre la transformation des rues pour favoriser la circulation de vélos. Des rues apaisées avec une géométrie telle que la rue Hutchison ou la rue Sainte-Madeleine devraient être implantées rapidement sur plusieurs rues des quartiers Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles et Émard Côte-Saint-Paul.

R5: Que l'OCPM intègre **obligatoirement** un volet hivernal dans les consultations publiques futures. Il faudra que le promoteur intègre un volet hivernal à son projet. Les documentations du promoteur devront considérer l'hiver. Lors d'ateliers organisés par l'OCPM, un thème sur la saison hivernale devra être prévu. De plus, les formulaires thématiques en ligne (*Brefs commentaires*) faits par l'OCPM doivent considérer la thématique de la saison hivernale.

R6: Que la Ville de Montréal, crée un *Guide de conception pour la saison hivernal*, comme celle faite par la ville d'Edmonton. Ce guide pourrait s'inspirer des trois documents suivants: *Winter Design Guidelines* de la ville d'Edmonton, *Ville d'hiver* de Vivre en Ville et le site du *Winter cities Institute*.

https://www.edmonton.ca/public-files/assets/document?path=PDF/WinterCityDesignGuidelines_draft.pdf

<https://vivreenville.org/villedhiver>

<https://wintercities.com/home/about/>



Photo Arrondissement Le Sud-Ouest

En conclusion

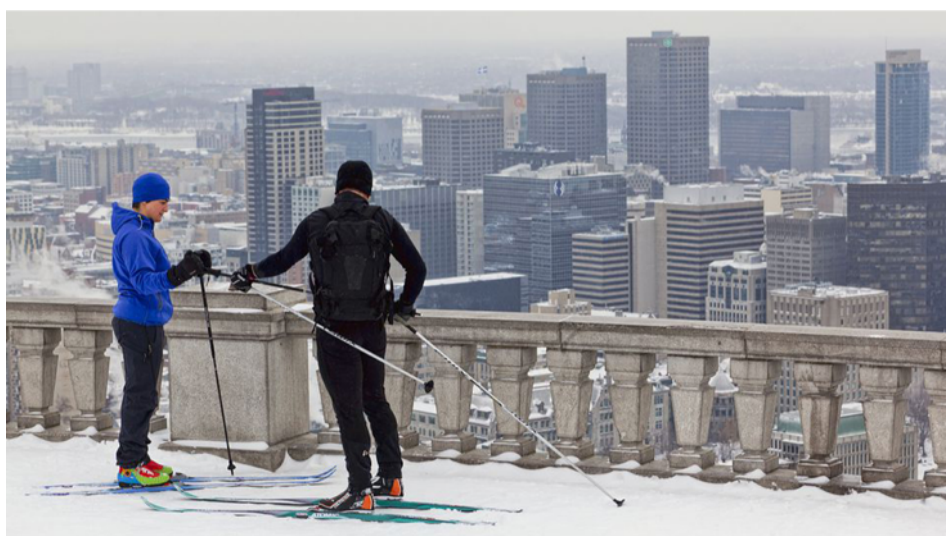
Le développement et l'optimisation d'infrastructures pour la pratique d'activités sportives hivernales permettront à Montréal de mieux assumer sa nordicité et de se démarquer sur la scène internationale. Tout comme les images de rues enneigées, le ski de fond en milieu urbain peut contribuer à la signature de Montréal en plus de contribuer à sa qualité de vie.

Les plans directeurs, les plans d'urbanisme, les plans particuliers d'urbanisme (PPU), les plans de transports et des divers autres documents définissent la ville de demain. Lorsque ces documents tiennent compte de la saison hivernale, c'est favoriser la résilience saisonnière pour le bien-être de ses citoyens.

Nous constatons que le projet de requalification urbaine du quartier Griffintown et les futurs quartiers du secteur Bridge-Bonaventure est l'un des plus grands projets urbains à Montréal. En intégrant la saison hivernale aux aménagements sous la juridiction municipale et aux propriétés de la couronne, nous ferons de ces quartiers un milieu résilient et agréable à vivre au gré des saisons.

par:Stéphane Mélançon

Membre du CA de l'association Ski de fond Montréal



Annexes

Annexes (sous forme de diaporama) Voir fichier.

Nom du fichier: *2023-08-15 Annexes du mémoire de Ski de fond Montréal.pdf*

Annexe (Lettres d'appui, mémoires ou opinions données lors de consultations publiques antérieures). Voir pages suivantes.

ANNEXE

Lettres d'appui, mémoires ou opinions données lors de consultations antérieures

Notes

Puisque la présente consultation publique se fait pendant la période des vacances estivales, nous avons su que de nombreuses associations qui sont impliquées dans le sport et le plein air ne présenteront pas de mémoire ni de bref opinions (formulaires thématiques) dans la présente consultation publique (Bilan du PPU Griffintown).

Nous avons pris la liberté d'inclure quelques mémoires de consultations publiques antérieures de ses organismes afin que les commissaires puissent mieux comprendre les enjeux d'avoir des infrastructures d'accueil adéquat en période hivernale dans les parcs.

La nécessité d'avoir accès à des lieux d'entreposage d'équipements pour les entreprises privées, les clubs et les associations est primordiale dans l'offre de service qui sera donnée aux citoyens pour faire des activités de plein air au gré des saisons. Ces copies de mémoires (ou extraits) ont été récupérées dans les archives de l'OCPM ou dans les archives de la *Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports* de la Ville de Montréal.

Notons que le surlignage **en jaune** dans les extraits de mémoires a été fait par Ski de fond Montréal. La découpe des textes [...] des mémoires a été faite par Ski de fond Montréal.



Centre sportif

Le Centre sportif de l'École de technologie supérieure a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie au sein de sa communauté, notamment par la pratique de l'activité physique.

Nous voyons d'un très bon œil l'aménagement du parc de Bassin-à-Bois pour en faire un endroit sportif public accessible l'hiver et nous vous proposons quelques suggestions en lien avec ce projet.

D'une part, nous aimerions suggérer à la Ville de Montréal de revoir les plans du pavillon du parc du Bassin-à-Bois afin d'y ajouter un espace de location et de prêt d'équipement. Afin de faire la promotion d'une vie active, il serait très intéressant que les citoyens aient accès à de l'équipement en location.

Un agrandissement du pavillon permettrait également aux nombreux groupes communautaires et sportifs de s'y réunir pour animer le parc au cours des saisons. Il permettrait aussi d'accueillir un organisme qui pourrait offrir des cours de patin ou de ski de fond aux résidents et aux groupes scolaires du quartier.

D'autre part, l'aménagement d'une piste de ski de fond le long du canal Lachine et du Vieux-Port permettrait aux résidents de Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne et Griffintown de découvrir ce sport et d'utiliser la piste comme transport actif. Le ski de fond urbain est un sport relativement peu dispendieux et très accessible. Nous sommes convaincus que cette piste de ski susciterait beaucoup d'intérêt dans le quartier.

Le Centre sportif de l'ÉTS vous encourage donc à la réalisation de ce beau projet. Ces aménagements permettraient de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces du quartier et augmenteraient sans aucun doute l'utilisation hivernale du parc du Bassin-à-Bois ainsi que le parc linéaire du canal Lachine.

Sportivement vôtre,

Danny De Courval, *Responsable du Centre sportif*

1111, Notre-Dame Ouest, 3^e étage

Montréal (Québec) H3C 6M8

514-396-8800 poste 7941

danny.decourval@etsmtl.ca



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Boucherville, le 20 novembre 2021

Madame Nicole Brodeur
Présidente de la Commission

Objet : Lettre d'appui au mémoire de *Ski de fond Montréal*
Consultation publique de l'OCPM sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria

Madame,

Le Grand défi Pierre Lavoie a toujours eu pour mission de faire la promotion des saines habitudes de vie auprès de la population et de démocratiser le sport en général.

Ayant pris connaissance de la proposition de *Ski de fond Montréal* qui prévoit des infrastructures de ski de fond sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria, nous appuyons l'initiative de cette association.

Le flanc sud du Mont-Royal, près des stations de métro McGill et Peel, est un lieu propice à l'essor du ski de fond. Selon nous, un pavillon accessible à tous sur le site du Royal Victoria faciliterait grandement l'accès des familles aux sports d'été et d'hiver.

Les programmes de ski de fond

- *J'aime l'hiver* de l'association *Ski de fond Montréal*,
- *Plein air interculturel* de l'organisme *Milton-Parc*,
- l'école de ski de fond des *Amis de la Montagne*,
- le club *Skimco junior* de l'association *Ski de fond Montréal* et
- les clubs universitaires de McGill et de l'Université de Montréal

constituent d'excellentes initiatives permettant aux citoyens, peu importe leur âge et leur forme physique, de s'initier au ski de fond sur le Mont-Royal.

Le ski de fond est une activité pour tous puisqu'il se pratique à tout âge. Ce sport complet permet de profiter des joies de l'hiver, une saison où on l'oublie souvent d'être actif.

En appui aux associations ou organismes impliqués dans la promotion du ski de fond sur le Mont-Royal, nous proposons de soutenir le développement du ski de fond en tissant des liens avec ces associations et clubs présents au Mont-Royal et, surtout, de vous accueillir, comme centre partenaire de notre programme *La Petite Expé* (<https://cubesenergie.com/fr/ecole-primaire-du-quebec/pages/la-petite-expe>) et de vous fournir du matériel gratuit pour enfants de 12 ans et moins, si votre projet voit le jour.

.../2

Ce projet s'inscrit dans notre mission puisqu'il prévoit notamment un centre de location d'équipement sportif.

Pour nous, l'accès aux infrastructures sportives hivernales s'impose puisque la sédentarité constitue un problème qu'il faut absolument résoudre, surtout chez les jeunes. Voilà pourquoi nous appuyons avec enthousiasme le mémoire de l'association Ski de fond Montréal.

Meilleures salutations,



Pierre Lavoie
Cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie

A) Consultation de l'OCPM - Ancien hôpital Royal Victoria - 2021

Lettre de Thibaut Hugueny, agent parc et plein air, de l'organisme *Sports loisirs Ile de Montréal*, datée du 4 novembre 2021. Consultation: **ancien hôpital Royal Victoria**



**SPORT et LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

4 novembre 2021

INCLUSION DU SKI DE FOND DANS LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT

Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) est un organisme régional, autonome et à but non lucratif qui contribue au développement et à la valorisation du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air sur l'île de Montréal en soutenant les communautés et les intervenants.

De par notre mission, nous estimons essentiel de reconnaître, aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air pour les clientèles individuelles et de groupes. Nous pensons que le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, du fait de sa proximité au Mont-Royal présente un fort potentiel pour l'aménagement de pistes de ski de fond. Le parc du Mont-Royal étant déjà l'un des lieux les plus prisés des skieur-euse-s de la métropole, il apparaît important de profiter de la réflexion sur le Plan directeur d'aménagement pour planifier, dès à présent, la conception de sentiers tracés qui enrichiront le réseau de ski de fond et qui en faciliteront l'accès depuis la ligne verte du métro. De plus, l'abondance de locaux dont la vocation n'est pas encore établie dans les bâtiments de l'ancien hôpital offre une possibilité de création d'espaces de mise à disposition (locations ou prêts) d'équipements hivernaux de plein air.

L'accès facilité aux lieux et au matériel de pratique garantirait une plus grande adoption de saines habitudes de vie en matière d'activité physique hivernale pour la communauté étudiante, mais également pour les résident-e-s du secteur.

Nos recommandations sont les suivantes :

- La planification d'un espace pour la pratique du ski de fond dans le réseau de sentiers du site de l'ancien hôpital, surtout dans le secteur le plus proche du chemin Olmsted ;
- Une connexion au réseau de sentiers de ski de fond existant ;
- La mise en place d'un ou plusieurs comptoirs de prêt d'équipement de ski de fond, ouverts aux étudiant-e-s et à la communauté ;
- L'implantation d'une halte hivernale, soit à même les bâtiments existants, soit nouvellement construite pour permettre aux personnes pratiquant une activité de plein air de se mettre à l'abri.

Selon nous, les aménagements d'infrastructures hivernales de plein air permettront de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces verts durant la période enneigée et de garantir une meilleure insertion du pôle institutionnel de l'ancien Hôpital Royal Victoria au reste du parc du Mont-Royal.



Thibaut Hugueny, agent parc et plein air

B) Consultation de l'OCPM - PROJET DE VILLE 2050 Vers un plan d'urbanisme et de mobilité

L'organisme *Montréal Physiquement active* a présenté un mémoire lors de la consultation Projet de Ville 2050.

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-98_Montréal%20Physiquement%20Active_Montréal%20Métropole%20en%20Santé_1.pdf



Extrait du mémoire de Montréal Physiquement active. Consultation: **Projet de ville 2050**

« 1. L'équité urbaine et l'inclusion

Bien que ce soit effleuré dans le Projet de ville, nous désirons dans un premier temps nous assurer que l'équité urbaine sera également au centre des décisions futures. C'est par la mise en place d'aménagements favorables au mode de vie physiquement actif que nous serons en mesure d'améliorer la santé et la qualité de vie des populations montréalaises à risque d'inactivité physique et de sédentarité. Les décisions en matière d'urbanisme ont le potentiel de contribuer à résorber les inégalités et l'exclusion reliées au manque d'accès à des espaces dignes et sécuritaires pour jouer, bouger et aller à l'extérieur. **Il est important de se le rappeler : l'activité physique est un des meilleurs moyens d'inclusion pour les populations vulnérables et les infrastructures de mobilité active contribuent à réduire les inégalités de façon plus générale en donnant accès aux opportunités et aux ressources tout en soutenant la participation sociale.**

2. L'interconnexion et l'accès aux espaces verts

Avoir des milieux de vie à taille humaine pour l'accès aux biens courants, aux espaces de vie et aux services essentiels est primordial, mais ce type d'interconnexion doit également être transposé pour offrir un accès sécuritaire et convivial aux espaces verts. Bien que les parcs soient des endroits de prédilection pour la pratique du sport, **ils ne sont pas toujours accessibles en transport actif, ni même en transport en commun.** En enclavant certains quartiers, les autoroutes et le réseau ferroviaire rendent souvent complexe le déplacement. **Le développement et l'optimisation des interconnexions entre les différents milieux deviennent alors essentiels afin d'assurer la sécurité, l'équité et l'inclusion.**

5. L'hiver

Afin que le mode de vie physiquement actif de la population ne soit pas que saisonnier, il est important de rendre sécuritaires et accessibles les installations **permettant la mobilité active pendant la saison hivernale.** D'une part, il faut miser sur le déneigement et autres leviers déjà existants. **D'autre part, il convient de concevoir des installations polyvalentes, simples d'entretien et transformables au gré des saisons est la clé pour permettre à la population de découvrir une multitude de sports d'hiver et d'approprier le déplacement actif malgré la neige, la glace et le froid.** »

L'organisme *Coalition québécoise sur la problématique du poids* a présenté un mémoire lors de la consultation Projet de Ville 2050.

Vous trouverez l'intégral de leur mémoire au site suivant:
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-19_Coalition%20poids.pdf



Extrait du mémoire de la *Coalition poids*. Consultation: **Projet de Ville 2050:**

« Aussi, le projet des Ruelles vertes du Regroupement des éco-quartiers et **son équivalent en hiver, les Ruelles blanches**, sont des initiatives inspirantes développées sur le territoire montréalais ^{39,40,41}. En effet, ces ruelles mettent en place les conditions favorables au jeu libre pour les familles avec :

- un aménagement visant à réduire la circulation automobile et favoriser le sentiment de sécurité;
- la mise en disposition de jeux au sol et de boîtes à jouets communautaires en été, ou encore d'aménagements **tels que des patinoires ou des glissoires en hiver**, font de ces ruelles des espaces de jeu attrayants pour les enfants.

La Coalition Poids soutient ces différentes initiatives de rues de jeu libre et souhaite que la Ville de Montréal les développe dans l'ensemble de ses quartiers. »

La *Société du parc Jean-Drapeau* a présenté un mémoire lors de la consultation Projet de Ville 2050. Vous trouverez l'intégral de leur mémoire au site suivant:

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-27_Société%20du%20Parc%20Jean-Drapeau.pdf



Extrait du mémoire de la *Société du parc Jean-Drapeau*. Consultation: **Projet de Ville 2050**

« Jouant un rôle de plus en plus important dans la vie d'un grand nombre de citoyens, les parcs ont le pouvoir de rassembler les communautés et de raviver notre relation avec la nature.

[...]

Depuis un demi-siècle, les Montréalaises et les Montréalais n'entretiennent plus de relation profonde avec le fleuve alors que la population tend à rechercher un contact avec la nature dans les régions voisines. Or, il nous apparaît essentiel que le fleuve Saint-Laurent soit intégré pleinement à la planification du Plan d'urbanisme et de mobilité. Les espaces publics qui permettent cette connexion à l'eau sont en effet un atout majeur de la métropole, comme en font foi les nouvelles plages urbaines de Verdun et de l'Est.

[...]

La pandémie de la COVID-19, qui frappe le monde depuis 2020, a révélé le rôle crucial des parcs et l'importance de la malléabilité et de la flexibilité de leurs espaces afin de répondre aux besoins collectifs de la population. Le repartage de l'espace et l'adaptation à de nouveaux usages, même éphémères, participent au droit d'occuper un espace public et touchent directement aux principes de justice (sociale et environnementale), d'équité, de diversité et d'inclusion (JEDI).

[...]

Ces réflexions devront servir à identifier les besoins de l'ensemble de la population et des groupes qui la composent. La réglementation future devra non seulement tenir compte de la programmation et de la vie de ces espaces publics, mais aussi du temps, à savoir comment un parc peut être utilisé par une diversité d'utilisateurs et de groupes, jour et nuit, été comme hiver. **En tant que lieux d'appropriation de « l'hivernalité », caractéristique propre à la métropole, les parcs et les espaces publics doivent faire l'objet d'une planification et d'aménagements qui réconcilient la population avec l'hiver et les périodes pluvieuses.** Ce changement de paradigme augmentera, en parallèle, la résilience climatique des milieux.

»

C) Consultation de l'OCPM - École et équipements collectifs dans Griffintown -2020

Voici un lien d'un mémoire et un extrait des commentaires provenant des formulaires thématiques en ligne au sujet de la construction d'un nouveau pavillon du parc Bassin-à-Bois.

Plusieurs citoyens et organismes ont indiqué, en 2020, qu'il est requis d'avoir un comptoir de prêt et de location d'équipement de plein air et un lieu suffisamment grand pour s'abriter des intempéries. Ce chalet de parc permettra aux citoyens d'utiliser le nouveau parc Bassin-à-Bois et le parc linéaire du canal Lachine en hiver.

Section no 8

Opinion 8.14 – CIUSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (pages 11 et 12 - Recommandation no 1, 2 et 3)
https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P110/8-14_ciusss_centre-sud_.pdf

Section no 9.3 - **Formulaires thématiques en ligne**

Commentaires en ligne - Pavillon

Opinion no 3 - Kim Larrivee-Dugas

« Excellente idée.

Arrimer l'architecture au bois présent autour. S'assurer d'avoir suffisamment de salles de bain et de point d'eau. Prévoir un kiosque de location de patin et un petit café et la possibilité de faire des marches de produits locaux sur le toit. Prévoir des haut parleurs pour faire jouer de la musique de Noël ou du temps des fêtes et suffisamment d'électricité pour ajouter des lumières de Noël. S'assurer d'un éclairage suffisamment pour le patin de soir. Alimenter à l'énergie solaire à l'aide de panneaux »

Opinion no 4 - Adrienne Blattel de *Plein air interculturel*, de l'association récréative Milton Parc

« Bonjour, est-ce que ce pavillon pourra également servir au ski de fond? Il pourrait alors y avoir

une piste tracée le long du canal, et le prêt ou location de skis de fond sur place.
De plus, en été, est-ce que ce pavillon pourra servir à Parcs Canada lors de leur initiation au camping le long du canal? (ou autres groupes communautaires)? »

Opinion no 5 - Aude Dubois, de *Sport Loisirs île de Montréal*

« Interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec, Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) est un organisme régional, autonome et à but non lucratif qui contribue au développement et à la valorisation du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air sur l'île de Montréal en soutenant les communautés et les intervenants et en créant une synergie entre eux par une offre de services-conseils, du réseautage, de la promotion et de la formation.

Il nous paraît essentiel de reconnaître, aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air pour les clientèles individuelles et de groupes. Nous pensons que l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois et de la place des Arrimeurs est l'occasion de créer un aménagement propice à la pratique d'activités de plein air hivernales de proximité et notamment de ski de fond. Ces lieux sont situés à proximité du canal Lachine qui possède un fort potentiel pour devenir un pôle de plein air hivernal et de ski de fond.

Nos recommandations sont les suivantes :

- Prévoir l'espace requis dans le pavillon du parc du Bassin-à-Bois pour aménager un comptoir de location d'équipement de plein air incluant du ski de fond.
- Agrandir le sous-sol et le rez-de-chaussée du futur pavillon du parc afin d'accommoder les besoins d'entreposage d'un centre de location, des clubs de plein air et de sport, ainsi que des groupes communautaires.
- Dans le tronçon sud du parc du Bassin-à-Bois, prévoir un mobilier urbain compatible avec la mise en place d'une piste de ski de fond permettant de relier le pavillon du parc à la future piste de ski de fond sur les propriétés de Parcs Canada (canal Lachine).
- Veiller à ce que le matériel utilisé par le parc pour les trottoirs et plateformes ait une capacité structurale suffisante pour recevoir un véhicule d'entretien selon la norme CAN/CSA-S6 des ponts.

Dans le cadre de notre mandat d'Unité régionale de loisir et sport (URLS) nous avons réalisé en 2017 une consultation auprès de nos partenaires et des intervenants en plein air. Cette démarche a permis de dégager les principaux enjeux et les axes d'intervention en faveur du développement du plein air sur le territoire de l'île de Montréal. Le tout a mené à la rédaction d'un plan d'action régional en plein air [1] dont une des priorités est de constituer un réseau actif 4 saisons qui consiste à :

- Offrir plus de sentiers hivernaux avec une machinerie adaptée aux conditions hivernales et prenant en considération les changements climatiques (reconditionnement de la neige)
- Connecter les circuits de transport actif entre les différents pôles de plein air
- Adapter les services dans le parc pour une pratique 4 saisons : éclairage, surveillance, abris chauffés, accès aux toilettes.

Selon nous, les aménagements d'infrastructures hivernales de plein air permettront de renforcer le

caractère accessible et inclusif des parcs et espaces verts du secteur durant la période hivernale. Nous estimons qu'il y a environ 223 000 skieurs de fond sur l'île de Montréal [2]. Cela permettra d'augmenter sensiblement l'achalandage des parcs en hiver et augmentera la fréquence de la pratique par les citoyens au cœur de leurs milieux de vie.

Le ski de fond urbain nécessite peu de déplacements. Par conséquent, il permet l'accessibilité à la pratique quotidienne pour les pratiquants expérimentés et il est propice à ceux qui souhaitent s'initier à cette pratique.

[1] Sport et Loisir de l'île de Montréal (2017). *Plan d'action régional en plein air, bilan de consultation régionale 2017, Montréal*.
https://www.sportloisirmontreal.ca/site/assets/files/5273/planactionregionalpleinair_slim.pdf ; pages 3 et 7.

[2] Conseil Canadien du ski (2015). *Faits et statistiques du Conseil canadien du ski*.
<https://www.skicanada.org/wp-content/uploads/2016/01/2014-15-Faits-et-statistiques.pdf> ; page 12. »

Opinion no 6 - Pierre Lavoie, de la Fondation du Grand-Défi Pierre Lavoie

«La mission du Grand défi Pierre Lavoie a toujours été de faire la promotion des saines habitudes de vie auprès de de la population et de démocratiser le sport en général.

Ayant pris connaissance de votre projet d'implantation d'un pavillon au futur parc du Bassin-à-Bois, nous tenons à vous soutenir dans vos démarches.

Ce quartier de Montréal est doté de peu d'infrastructures et d'espace extérieur pour pratiquer des sports et ce pavillon pourrait grandement faciliter l'accès aux sports pour les familles, été comme hiver.

De plus, le programme de ski de fond que vous comptez développer est une excellente activité pour tous, puisqu'il se pratique à tout âge. C'est un sport complet qui permet de profiter des joies de l'hiver, saison où on l'oublie souvent d'être actif.

Afin de démontrer notre appui, nous sommes prêts à vous accueillir à titre de centre partenaire dans le cadre de notre programme La Petite Expé (<https://cubesenergie.com/fr/ecole-primaire-du-quebec/pages/la-petite-expe>) et à vous fournir des équipements gratuits, si votre projet se concrétise.

Avec son centre de location d'équipement sportif, ce projet est aligné avec notre mission. Pour nous, l'accès aux infrastructures sportives est une nécessité ne pouvant être reléguée au second plan, alors que la sédentarité, surtout chez les jeunes, est un problème contre lequel nous devons absolument lutter. C'est pourquoi nous appuyons votre projet avec enthousiasme.

Pierre Lavoie
Cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie»

Opinion no 7 – Dominique Gélinas Bronsard

«Ce nouveau bâtiment sera utile afin d'assurer la présence et l'entretien des services et activités dans le parc en plus d'offrir un lieu d'accueil pour les visiteurs (toilettes, vestiaire, location d'équipement), le tout afin de permettre à tous (famille, sportifs, personnes à besoins particuliers) d'en profiter pleinement. Sa construction de faible hauteur hors sol est optimale afin de ne pas obstruer la vue du canal ainsi que de maintenir de parc en lui-même, et non le bâtiment, comme objet d'intérêt visuel.»

Opinion no 8 – Vanessa Wang

«Un pavillon dans le futur parc du Bassin-à-bois est une bonne idée pour répondre à des besoins en infrastructures de loisirs. La patinoire réfrigérée est une bonne idée mais le plus important est d'offrir un lieu de rassemblement pour tout le monde, un bâtiment de location d'équipements et des toilettes propres. Il serait important d'avoir une surface à usages multiples : place public, terrain avec des lignes pour du basket, fusball, volleyball, etc. L'intégration du bâtiment avec le niveau de la rue est une excellente idée.»

Opinion no 10 – Daniel Bélanger, du Centre culturel, récréatif et sportif St-Zotique (CRCS St-Zotique)

«Le Centre culturel, récréatif et sportif St-Zotique (CRCS St-Zotique) est en accord les principaux paramètres d'implantation du projet lié au futur parc du Bassin-à-Bois. Ces dernières années, notre organisme grâce à l'appui du programme Ville-MTESS offre plusieurs activités hivernales (patins, raquettes, jeux dans la neige) aux citoyens principalement du quartier Saint-Henri. La possibilité d'avoir cet équipement (le pavillon et la patinoire réfrigérée) apporte une toute nouvelle perspective pour mieux profiter des joies de l'hiver, notamment si on peut également offrir des facilités pour la pratique du ski de fond.

Toutefois, l'acquisition de différents équipements pour la pratique d'activités hivernales peut freiner plusieurs familles ou personnes désirant s'y adonner. Nous espérons donc que le projet considère cette dimension tant par l'offre de location que par la capacité de répondre à la demande par un espace adéquat. Nous nous questionnons donc sur la superficie actuelle du pavillon consacrée à la clientèle. Est-elle suffisante? Si ce n'est pas le cas, pourrait-elle être agrandie?

En réitérant tout notre appui à ce projet.

Daniel Bélanger »

Opinion no 11 – Jean Sabbagh

«We need a small indoor space for our toddlers and young babies to play. Where are they supposed to play in the winter when we live in a condo. Need a small space with some basic park like amenities (slide, etc...)»

Small effort but important. Kids can't just stay home all day when it's freezing outside»

Opinion no 12 – Ricardo Izquierdo, citoyen,

«Je trouve qu'il est très pertinent d'implanter un pavillon dans le futur parc du Bassin-à-Bois. Cependant, pour qu'il puisse être utilisé à son plein potentiel il faudrait s'assurer qu'il puisse accueillir divers services nécessaires à la promotion et la pratique des activités de plein air par exemple le patin et le ski de fond.

Ainsi pour pouvoir initier une nouvelle clientèle à ces activités il est nécessaire qu'un comptoir de location puisse être installé dans le pavillon. Il faudrait aussi qu'il y ait un espace pour accueillir des petits groupes (en particulier des jeunes) afin de pouvoir les accueillir par temps froids quand on donnera des cours d'initiation.

Finalement s'il pouvait avoir un petit espace de casiers pour que des personnes qui voudraient faire un entraînement puissent laisser leurs affaires pendant l'activité ça serait encore mieux.»

Opinion no 13 – Daniel Toutiras, citoyen

«J'aimerais que ce projet tienne compte de l'aspect ski de fond . Donc, une pièce fermée pour permettre d'avoir un comptoir de location et de prêt est essentiel au nouveau pavillon, permettant d'avoir une plus grande accessibilité à tous à ce sport .

De plus des aménagements d'infrastructures sportives hivernales, dont l'offre du ski de fond, par la Ville de Montréal permettrait de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces verts du secteur durant la période hivernale.

Aussi important qu'un lien vélo l'été, il est requis d'instaurer une piste de ski de fond du long du canal et dans le Vieux-Port entre la rue Berri et Atwater.

Ces infrastructures de ski de fond permettront de compléter le réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest et favoriser la découverte du ski de fond par les citoyens des quartiers Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri et Griffintown.»

Opinion no 15 – Catherine Boily, de **Cardio Plein Air du Sud-Ouest**

«Oui il serait pertinent d'avoir un pavillon pour la location d'équipement. Si le projet de piste de ski de fond se développe cela serait approprié surtout considérant qu'il y aura également une patinoire extérieure. Location de patins, ski de fond.. etc.

Cela faciliterait beaucoup la tâche aux jeunes familles également pour avoir accès aux activités avec les enfants qui ont besoin d'avoir accès à la salle de bain et autre à proximité .

Catherine Boily»

D) Consultation de l'OCPM - Plan directeur Bridge-Bonaventure 2023

L'organisme *Tourisme Montréal* a présenté un mémoire lors de la consultation Plan directeur Bridge-Bonaventure au mois de juin 2023. Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant: https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/8-53_Tourisme%20Montréal.pdf

Extrait du mémoire de Tourisme Montréal. Consultation: Plan directeur Bridge-Bonaventure 2023

«Tourisme Montréal salue donc la volonté de PJCCI d'aller de l'avant avec le projet annoncé en 2019 et y voit une première pierre angulaire vers la reconquête du fleuve. L'aménagement de cette future promenade fluviale est en effet, pour Tourisme Montréal, l'élément déclencheur pouvant mener à un enchaînement d'initiatives favorisant non seulement l'accès aux berges, mais également l'accès à l'eau.



Dans l'optique de surpasser la simple utilité fonctionnelle de la promenade fluviale, **une programmation d'activités sportives, festives et de détente pourrait y voir le jour**. La tenue d'événements de toutes sortes, profitant autant aux touristes qu'aux résidents, **permettrait d'exploiter le fort potentiel récréatif, culturel et touristique des lieux comme le Bassin Peel et le canal de Lachine**, qui est pour le moment peu exploité, et renforcerait alors le lien de la Ville avec son fleuve. À titre d'exemples et pour reprendre certaines villes concurrentes à Montréal sur le plan touristique et à son rapport à l'eau, Toronto et Québec présentent un intérêt marqué au développement touristique aux abords de leurs plans d'eau et à l'accès aux berges. Elles proposent des initiatives fort intéressantes pouvant inspirer Montréal.

Le Port de Québec, **été comme hiver**, en collaboration notamment **avec l'organisation du Village Nordik**, met en place des installations permettant d'animer ses quais en plein cœur de la ville. Baignade, restauration, activités et aménagements urbains l'été, et pêche blanche dans une ambiance musicale en milieu urbain **l'hiver**³ sont très bénéfiques au plan touristique.

[...]

En effet, **Tourisme Montréal souhaite développer la destination via plusieurs créneaux innovants, tels qu'une stratégie hivernale**, une stratégie d'illumination du centre-ville et la promotion de la vie nocturne montréalaise.

»

L'*Ordre des urbanistes du Québec* (OUQ) a présenté un mémoire lors de la consultation Plan directeur Bridge-Bonaventure au mois de juin 2023. Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/8-52_Ordre%20des%20urbaniste%20du%20Québec.pdf

Extrait du mémoire de l'*Ordre des urbanistes du Québec*,
Consultation: Plan directeur Bridge-Bonaventure 2023

« L'OUQ a comme mission de défendre l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable, ce qui implique l'expertise professionnelle dans le domaine. C'est sur la base de ce mandat que l'OUQ prend position sur



des projets structurants en vue de contribuer au développement des bonnes pratiques urbanistiques.

Lors des grands projets de requalification nous préconisons notamment :

- L'arrimage des échelles d'intervention et des différentes planifications [...]
- Les principes d'inclusivité, de mixité et d'accès aux services [...]
- La connectivité entre secteurs et le retissage de la trame urbaine
- La ville 4 saisons, c'est-à-dire une planification pensée pour l'hiver aussi »

Formulaires thématiques, lors de la consultation Plan directeur Bridge-Bonaventure au mois de juin 2023.

Formulaire thématique en ligne - Catégorie: Autre

Voici un extrait des commentaires (formulaire thématique en ligne) sur le thème Autre de la consultation publique du Plan directeur Bridge-Bonaventure.

Opinion no 1 - Benoit Meilleur, membre du CA du club Naturafond

«Les activités hivernales!

Au nom du club de ski de fond et de raquette Naturafond, nous appuyons les recommandations de l'association Ski de Fond Montréal, à savoir:

"il faut prévoir des refuges chauffés, un service de location d'équipement au gré des saisons et des salles d'entreposage pour les divers organismes, clubs sportifs et entreprises qui vont animer les espaces publics et bien évidemment avoir des espaces verts publics plus grands ! "

Il y a beaucoup d'adeptes de ski de fond qui souhaitent un réseau de pistes élargi et connecté à Montréal. En direction du centre-ville, le réseau couplé au corridor du Grand Sud-Ouest permettrait même d'en faire un transport actif en hiver! »

Opinion no 5 - Ricardo Izquierdo, citoyen

«Lors de l'aménagement du secteur Bridge-Bonaventure on devrait tenir compte de l'utilisation des lieux pour les loisirs tant estivales qu'hivernales. Une attention particulière devrait être apportée à l'aménagement pour les loisirs hivernaux et en particulier pour le ski de fond puisqu'il y a un déficit d'infrastructures pour cette activité à Montréal. Cette activité s'adapte pourtant très bien aux hivers montréalais.»

E) Consultations de l'OCPM - Avenir du parc Jean-Drapeau 2018

Présentation orale de Mme Myriam D'Auteuil pour *Sport et loisir de l'île de Montréal*.

Réf. notes sténographiques du 27 sept. 2018 des pages 49 à 63 du fichier PDF suivant.

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P94/7.4_ocpm_27_sept_jean-drapeau.pdf

Extrait de la présentation de Mme D'Auteuil 27 septembre 2018



OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL
ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président Mme FRANCINE SIMARD, commissaire Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire
<u>AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU</u>
----- DEUXIÈME PARTIE -----
VOLUME 3 -----
Séance d'audition des opinions tenue le 27 septembre 2018, 19 h, dans les locaux de l'OCPM à Montréal

« Donc parallèlement à cela, il y a aussi le service des sports puis de la diversité sociale de la Ville de Montréal qui est en train de rédiger son plan directeur du sport et du plein air urbain.

[...]

Donc où on a regroupé une cinquantaine d'acteurs qui sont venus commenter les différents plans, aussi bien celui de la ville que celui de SLIM. Et l'idée c'est aussi de voir c'était quoi les besoins des acteurs en plein air.

[...]

Donc la notion de pratiques libres est très importante dans le plein air. C'est ce qui la rend intéressante aussi pour aller chercher les adolescents, chercher les familles qui sont de plus en plus serrées dans le temps. Après ça, il y a la notion d'aucune compétition. Donc c'est ce qui distingue le plein air du sport. Puis c'est aussi possible de faire du plein air dans un contexte urbain.

[...]

Donc ce qui est important, c'est justement nos parcs de quartier et nos parcs municipaux qui nous permettent — on le voit, c'est la base de notre pyramide — c'est là où on va aller pratiquer le plus souvent du plein air.

[...]

Les contacts sociaux aussi sont augmentés et la réduction du stress. Puis tout ça nous apporte les bienfaits suivant sur la santé : une baisse de l'anxiété, une hausse de la concentration, une baisse des symptômes de TDA/TDAH, une amélioration du sommeil, baisse des maladies cardiovasculaires, baisse du taux de mortalité, un meilleur contrôle du poids.

[...]

Ensuite, on propose des pôles plein air organisés, animés et reconnus dans cette optique que j'ai décrite plutôt de découverte à l'aventure. Donc d'aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air.

[...]

Ensuite, il y a le volet quatre saisons.

Évidemment, on a un besoin d'amener les gens non seulement l'été, mais de les faire bouger à l'année longue. D'offrir des sentiers hivernaux, par exemple, de ski de fond, de la trottinette des neiges, du fatbike.

Et, évidemment, de garder en tête la notion des changements climatiques. Donc il faut avoir de l'équipement pour pouvoir reconditionner la neige ou avoir l'équipement adapté. Ensuite, on peut aussi justement dans l'optique du ski de fond, avoir un circuit qui nous amène jusqu'au ski de fond du grand sud-ouest qui passe par le pont de la Concorde. Donc on pourrait connecter nos différents réseaux de plein air à Montréal.

Et évidemment, tout ça, la notion hivernale surtout si on veut continuer d'amener les familles à bouger, et il y a toute la notion d'adaptation des services. Donc on a moins d'ensoleillement donc avoir un éclairage adapté. Avoir de la surveillance, des abris chauffés, un accès à des toilettes pour s'assurer que les gens pratiquent ces activités-là.

[...]

Il a toujours la fameuse question du prêt d'équipement. Parce qu'il ne faut... ce n'est pas tout le monde qui a des skis de fond chez eux. Ce n'est pas tout le monde qui a des raquettes.»

F) Divers consultations de l'OCPM et de la Ville de Montréal

Consultation publique: Campus de la montagne de l'Université de Montréal - Plan directeur de l'Université de Montréal - 2021

Mémoire de Gérard Beaudet, professeur en urbanisme à l'Université de Montréal.

Vous trouverez l'intégral de son mémoire au site:

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P111/8-8_gerard_beaudet.pdf

Extrait du mémoire de Gérard Beaudet, Consultation: **Campus de la montagne de l'Université de Montréal**

« Cette question du déneigement m'amène à aborder la question de l'hiver. Bien qu'on y fasse référence dans le plan, cette saison reste globalement dans l'angle mort des responsables, notamment quand on nous présente des comparables dont il faudrait s'inspirer. Une clause hiver devrait être adoptée de manière plus insistante, tant en ce qui concerne les aménagements que leur gestion et leur utilisation. »

Consultation publique: Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 par la *Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports*, Ville de Montréal

Mémoire de Ski de fond Québec, 1er mai 2018

Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_SKIFOND_20180517.PDF

Extrait du mémoire de Ski de fond Québec, 1er mai 2018

« Problématiques du ski de fond à Montréal

Plusieurs problématiques ont été soulevées par la fédération de Ski de fond Québec et nos partenaires. L'île de Montréal dispose de très peu de machinerie pour damer les pistes de ski de fond (seulement une), très peu de pistes sont mises à la disposition des citoyens pour pratiquer le pas de patin, le transport des skis dans les véhicules de la STM est interdit durant les heures de pointes (Règlement R-036 de la STM), aucun site d'entraînement n'est officiellement reconnu, il y a très peu de locaux avec chauffage pour les skieurs ou encore les heures d'ouverture sont très limitées, la saison est écourtée due à la non-adaptation aux redoux, etc. »


Mémoire de Ski de fond Canada, 11 mai 2018
Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENT_S/MEM_SKICAN_PRES_20180511.PDF

Extrait du mémoire de Ski de fond Canada, 11 mai 2018

Impact de la surfaceuse obtenue grâce à la tenue de la Coupe du Monde

<ul style="list-style-type: none">✓ Meilleur traçage en tout temps et dans toutes les conditions✓ Plus grande fermeté des traces pour un meilleur contrôle✓ Fond de piste plus compact	=	<ul style="list-style-type: none">✓ Augmente significativement la qualité de la pratique✓ Augmente significativement le nombre de jours skiabiles✓ Allonge la durée de la saison✓ Augmente le taux de pratique✓ Programmes organisés moins à risque d'annulation et plus sécuritaires
--	---	---



Mémoire de la Coalition sur la problématique du poids, 11 mai 2018
Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CQPP_20180516.PDF



Extrait du mémoire de la Coalition sur la problématique du poids, 11 mai 2018

«Les parcs, les espaces publics et les terrains de jeu favorisent l'activité physique et comptent parmi les lieux les plus fréquentés pour la pratique d'activités physiques^{73,74}. Ils constituent des atouts importants dans la promotion de l'activité physique⁷⁵. Ceux-ci doivent être fonctionnels et

versatiles pour tous les âges et suffisamment grands pour prendre de l'accélération (courir et jouer). En plus d'avoir des effets bénéfiques sur la santé, les espaces verts contribuent grandement à la réduction des îlots de chaleur, un autre phénomène préoccupant pour le monde municipal. **Il importe donc d'augmenter l'accessibilité aux parcs, aux installations sportives et de plein air, aux corridors piétonniers et cyclables par le biais d'un réseau de plein air urbain intégré et par la mise en place d'un programme d'amélioration des accès aux parcs et aux espaces verts (axe d'intervention 3 et 11.1)⁷⁶.** »

Mémoire de la Pente à Neige, 17 mai 2018

Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégral de leur mémoire au site suivant:

https://ville.montreal.gc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_PENTENEIGE_20180517.PDF

Extrait du mémoire de la Pente à Neige, 17 mai 2018



«Recommandations :

- Intégrer aux paysages des parcs des installations visant à augmenter la résilience aux changements climatiques ;
- Pour les nouveaux parcs, intégrer la mise en place d'infrastructures de base (eau, électricité, châteaux,...) dans une réflexion globale permettant le développement de projets sportifs été comme hiver ;
- Moduler le budget d'entretien et le soutien financier alloués aux projets en fonction des saisons et des réalités climatiques ;
- Équilibrer les investissements en sports en répondant aussi bien aux sports d'hiver que d'été afin de pallier au manque d'équipements ;
- Financer des équipements pour des projets d'hiver versatiles qui offre le potentiel de mutualiser leurs équipements à plusieurs activités (ski de fond, ski de piste, luge, « snowpark » etc.) afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles ;
- Accompagner les organismes qui animent les parcs l'hiver de budget de fonctionnement adapté car ils priorisent l'entretien des sentiers et des activités davantage que des services municipaux qui sont occupés aux déneigements ou à tout autre mission de première nécessité ;
- Augmenter la résilience aux changements climatiques des pistes de ski, de planche à neige, de ski de fond et de glissades grâce à des équipements d'enneigement et d'entretien adéquats. »

Mémoire du Programme Plein air interculturel
Association récréative Milton-Parc , mai 2018
Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028



Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_ARMP_20180517.PDF

Extrait du mémoire du Programme Plein Air interculturel mai 2018

«Les nouveaux arrivants représentent près d'un tiers de la population montréalaise, mais sont très peu présents sur les sentiers des parcs, dans nos clubs de plein air et à l'extérieur en hiver. Selon nos observations, plusieurs ne sont jamais allés en haut du mont Royal, même après plusieurs années ici à Montréal. Souvent, les nouveaux arrivants appréhendent l'hiver et prévoient de passer l'hiver cloisonnés chez eux, à l'intérieur.

[...]

Problématique: Plusieurs nouveaux arrivants et autres Montréalais n'ont pas de matériel de plein air

Typiquement les nouveaux arrivants intéressés par le plein air n'ont aucun matériel spécialisé, tout comme la majorité des Montréalais urbains. Ils n'ont pas de tente, sac de couchage, ou raquettes ; souvent ils n'ont pas non plus de manteau de pluie ni bottes de randonnées. Rendre le matériel de plein air le plus accessible possible serait donc prioritaire.

[...]

Et pour les organismes qui prêtent le matériel, l'entreposage représente un grand défi. Par exemple, le Programme de Plein air interculturel a accès à une petite maison dans le parc Jeanne-Mance grâce à un partenariat avec l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal, ce qui nous permet d'organiser des initiations aux sports d'hiver à proximité des sites de pratiques. Mais cette espace est de taille restreinte et doit être vidée de son contenu chaque printemps afin de faire la place pour le programme de volleyball de plage de notre Association. L'Arrondissement nous permet d'entreposer ce matériel hivernal au sous-sol du parc Laurier, mais cette espace n'est pas du tout garantie d'année en année, et n'est pas accessible en été. Nous n'envisageons pas acquérir du matériel d'été à cause de ce problématique de manque d'entreposage.

[...]

Conclusion

Les nouveaux arrivants sont sous-représentés dans le secteur du plein air. Plusieurs nouveaux arrivants et autres Montréalais aimeraient participer davantage aux loisirs de plein air urbain, ce qui serait avantageux pour encourager leur épanouissement personnel, réseautage professionnel, santé, et sentiment d'appartenance à Montréal. Le manque de voiture, de matériel de plein air, de connaissances spécifiques à ces sports et d'argent font partie des raisons pour lesquelles ils n'en font pas plus. Les impliquer davantage dans les loisirs de plein air pourrait contribuer au rapprochement interculturel à Montréal. Il existe déjà de nombreuses ressources qui pourraient être mieux promues et regroupées. Soutenir des clubs et organismes pourrait amener plus d'activités accessibles d'initiation. Il y a maintes autres pistes de solution plus ou moins élaborées pour améliorer cette situation, qui impliqueraient la Ville de Montréal et autres partenaires divers. »

=====